

entrées libres

Écrire et lire l'Enseignement catholique
/ n°131 / septembre 2018

RENCONTRE

Elena LASIDA

Éducation
physique :
donner le gout
du sport

DOSSIER

Université d'été

Démocratie, un enjeu d'école

ÉDITO	3
• Rentrée : quelques enjeux	
DES SOUCIS ET DES HOMMES	4
• Guido OSSEMANN Un homme-orchestre tire sa révérence	
• Aménagements raisonnables : l'échange école-famille est primordial	
L'EXPOSÉ DU MOI(S)	6
• Elena LASIDA L'école devrait être un lieu où on apprend à se relier	
ENTREZ, C'EST OUVERT !	8
• Une semaine « extra-ordinaire » pour changer de regard	
• Un Jardin Élémentaire	
• Pédaler pour plus de citoyenneté	
DOSSIER	
• Université d'été Démocratie, un enjeu d'école	
PROF, MAIS PAS SEULEMENT	11
• Prof et pro du numérique	
ATTENDEZ-VOUS À SAVOIR	12
• Éducation physique : donner le gout du sport	
• Les élites sportives, des élèves comme les autres	
ZOOM	14
• UDEL21 ne fait que commencer !	
AVIS DE RECHERCHE	16
• École et citoyenneté : une enquête française	
ENTRÉES LIVRES	18
• Luce Wilquin ■ Concours	
• Poésie	
SERVICE COMPRIS	19
• Entr'Apprendre	
• Centrale de marchés	
• Pastorale scolaire : c'est reparti !	
• Musée Juif de Belgique	
• À vos agendas !	
• Attention, passage à niveau !	
HUME(O)UR	20
• J'ai... presque vu un ours !	



L'EXPOSÉ DU MOI(S)

Elena LASIDA
L'école devrait être un lieu où on apprend à se relier



DOSSIER

Université d'été
Démocratie, un enjeu d'école



ATTENDEZ-VOUS À SAVOIR

Éducation physique :
donner le gout du sport

entrées libres

Septembre 2018 / N°131 / 14^e année
Périodique mensuel (sauf juillet et août)
ISSN 1782-4346

entrées libres est la revue
de l'Enseignement catholique
en Communautés francophone
et germanophone de Belgique.

www.entrees-libres.be
redaction@entrees-libres.be

Rédacteur en chef et éditeur responsable
Conrad van de WERVE (02 256 70 30)
avenue E. Mounier 100 - 1200 Bruxelles

Secrétariat et abonnements

Nadine VAN DAMME (02 256 70 37)
nadine.vandamme@segec.be

Création graphique
PAF!

Mise en page et illustrations
Anne HOOGSTOEL

Membres du comité de rédaction
Charline CARIAUX
Frédéric COCHÉ
Vinciane DE KEYSER
Alain DESMONS
Hélène GENEVROIS
Brigitte GERARD

Fabrice GLOGOWSKI
Gengoux GOMEZ
Thierry HULHOVEN
Anne LEBLANC
Marie-Noëlle LOVENFOSSE
Bruno MATHELART
Luc MICHIELS
Elise PELTIER
Guy SELDESLAGH
Claire SWANET
Stéphane VANOIRBECK

Publicité
02 256 70 30

Impression
IPM Printing SA Ganshoren

Tarifs abonnements

1 an : Belgique : 16€ / Europe : 26€ / Monde : 30€
2 ans : Belgique : 30€ / Europe : 50€ / Monde : 58€

À verser sur le compte n°

BE74 1910 5131 7107 du SeGEC
avenue E. Mounier 100 - 1200 Bruxelles
avec la mention « entrées libres »

Les articles paraissent sous la responsabilité de
leurs auteurs. Les titres, intertitres et chapeaux
sont de la rédaction.

entrées libres est imprimé sur papier FSC®.

Édito

Rentrée : quelques enjeux



“ Une rentrée marquée par quelques nouveautés : de nouvelles dispositions pour une école plus inclusive par la voie des « accommodements raisonnables » et, pour un tiers des écoles, la préparation de leur premier plan de pilotage. Entretemps, la tension démographique se sera fait sentir de manière intense : en ce mois de septembre, nombre d'élèves seront restés beaucoup trop longtemps « sans école », malgré le nombre important de places créées ces dernières années. Selon notre estimation, dans le seul enseignement catholique, plus de 9000 places auront été créées entre 2014 et 2018, l'équivalent de dix à douze gros collèges de l'enseignement secondaire. La pénurie d'enseignants et de directeurs est aussi devenue un sujet de préoccupation majeure. Dans le contexte de la réduction du niveau de chômage et d'une dynamique soutenue de création d'emplois, un assouplissement radical du décret « Titres et fonctions » serait hautement souhaitable.

Du côté politique, c'est également la rentrée. Pour concrétiser le chapitre « gouvernance » du Pacte d'excellence, le Parlement aura voté en septembre une importante réforme du décret « Mission » ainsi que le décret sur les « Délégués aux contrats d'objectifs ». Ces deux décrets ne sortiront toutefois tous leurs effets qu'avec le vote attendu, d'ici décembre, de deux autres décrets : celui sur l'organisation du travail qui prévoit la systématisation des pratiques collaboratives, la clarification de la charge des enseignants et l'assouplissement de l'utilisation des moyens d'encadrement pour une meilleure coordination interne aux établissements scolaires ; et celui qui organise la distinction des rôles de l'autorité publique, comme régulateur du système d'enseignement d'une part, et comme Pouvoir organisateur d'un réseau d'enseignement d'autre part.

Une réforme du statut des directeurs s'annonce également, en particulier pour ce qui concerne les modalités de recrutement des directions. Le SeGEC veillera à organiser sur ce sujet une concertation étroite dans le cadre d'un Conseil d'administration élargi à une représentation des directions du fondamental, du secondaire et de promotion sociale. Les directeurs des Centres PMS et de l'enseignement supérieur de plein exercice ne sont pas concernés par cette réforme.

Avec le Pacte d'excellence, le paysage de l'enseignement se recompose ainsi progressivement ; nombre de pièces du puzzle sont à présent sur la table, et il revient au pouvoir politique de les assembler, c'est-à-dire de les soumettre au vote du Parlement durant les neuf mois qui nous séparent de la fin de la législature. Le gouvernement rendra sans doute aussi prochainement ses derniers arbitrages quant à son projet de réforme de la formation initiale des enseignants.

Enfin, durant l'été, faisant droit à une requête du SeGEC, la Cour constitutionnelle a mis le décret relatif à l'éducation à la philosophie et à la citoyenneté en conformité avec la Constitution, en annulant la disposition qui permettait à l'enseignement officiel de mener de nouvelles politiques en matière de remédiation et de soutien scolaire sans prévoir de dispositions équivalentes au bénéfice des élèves de l'enseignement catholique.

Bonne rentrée à tous ! ■

Étienne MICHEL

Directeur général du SeGEC

12 septembre 2018

Guido OSSEMANN

Un homme-orchestre tire sa révérence

Marie-Noëlle LOVENFOSSE

Quand il a pris la direction du SKU¹ en 2001, il arrivait du Ministère de l'Enseignement germanophone, où il était chargé de la formation continue. Fin connaisseur du monde de l'enseignement, **Guido OSSEMANN** était (et reste) particulièrement sensible au fait que le SKU soit une institution catholique, porteuse de sens. C'est un homme généreux et enthousiaste qui prend aujourd'hui sa pension, bien décidé à continuer à aller à la rencontre de l'Autre, quel qu'il soit.



connaître cet enseignement, les textes auxquels il se réfère et le sens de sa mission, pour pouvoir l'expliquer, parce que cela n'est plus évident.

Il faut donc pouvoir « ranimer » ce sens, si besoin est ?

GO : Ce n'est pas seulement le ranimer, c'est le vivre tous les jours, sans quoi cela devient une étiquette qu'on porte, sans plus. Il existe en allemand le terme « Bildung », inventé par Maître ECKART, qui contient « bilden » (*former, constituer*) et « Bild » (*image*). Il a emprunté ce terme aux menuisiers et lui a donné un sens spirituel, à savoir : l'homme est fait à l'image de Dieu. En tant qu'enseignant ou directeur, il est indispensable de garder en tête que chaque élève est fait à

l'image de Dieu et de veiller à ce

qu'il soit accompagné dans son développement, de façon à pouvoir trouver un sens à sa vie. Et le « ung » indique le chemin à faire. C'est vraiment le sens de l'enseignement catholique. Notre grand défi, c'est de trouver de nouvelles manières de communiquer là-dessus, pour que les jeunes puissent se nourrir de cela.

Que reprenez-vous de votre expérience à la tête du SKU ?

GO : Le SKU s'occupe de huit écoles, qui ont un PO unique. Ma fonction, c'était essentiellement d'accompagner le PO dans ses réflexions, et la gestion quotidienne (décrets, organisation des écoles, de la maternelle au supérieur). C'était aussi de

faire le lien entre le SKU et diverses instances (gouvernement, ministère, Communauté germanophone, Fédération Wallonie-Bruxelles, SeGEC, ainsi que différents organismes en Allemagne, aux Pays-Bas, en France, etc.). Ça a été une expérience extrêmement riche pour moi, surtout grâce à ces échanges avec des personnes venant d'horizons différents et ayant d'autres manières de penser.

Peut-on dire que vous étiez, en quelque sorte, un homme-orchestre ?

GO : C'est une bonne définition ! Il ne s'agit pas seulement de veiller à l'organisation. Une certaine « musicalité » est importante. Il faut pouvoir sentir les choses, savoir quand et comment agir. Pour la suite, c'est un membre du PO qui assurera l'interim jusqu'à l'arrivée de mon successeur.

Des projets pour la retraite ?

GO : J'ai toujours des projets ! À commencer par m'occuper de nos cinq petits-enfants, et voyager avec mon épouse. J'ai travaillé au Brésil, aux États-Unis et en Allemagne. Ce goût pour découvrir de nouveaux horizons s'explique. Je suis originaire d'Aix-la-Chapelle, une ville détruite pendant la guerre. Ainsi, dès le plus jeune âge, mon éducation a été imprégnée par la nécessité de renouer des liens, d'aller à la rencontre de l'Autre. D'où mon intérêt pour les langues. Écouter, pour s'ouvrir et comprendre. ■

Pour vous, le fait de travailler dans une organisation catholique était particulièrement important ?

Guido OSSEMANN : C'était un vrai « plus ». Cela donnait un sens particulier à mon travail. L'enseignement catholique n'est pas une organisation « lambda ». Elle a un sens précis. C'est ça qui m'intéressait. En une vingtaine d'années, on est passé de la culture chrétienne dans laquelle on baignait à une culture plutôt séculaire où il devient nécessaire, en tant que chrétien, de réagir tout à fait autrement. L'enseignement catholique aussi semblait aller de soi, mais aujourd'hui, il importe de (re)dire pourquoi on est là. Et pour ce faire, il est primordial de bien

1. Sekretariat des Katholischen Unterrichtswesens, antenne germanophone du SeGEC

Aménagements raisonnables

Marie-Noëlle LOVENFOSSE

C'est ce 1^{er} septembre 2018 qu'est entré en vigueur le décret du 07.12.2017 relatif à la mise en place d'aménagements raisonnables dans les écoles de l'enseignement obligatoire. Cela ne signifie pas qu'elles ne faisaient rien auparavant dans ce domaine, mais il existe aujourd'hui un cadre légal qui s'inscrit dans la mouvance des normes internationales et de celles prises en Belgique, comme l'explique **Bénédicte BEAUDUIN**, directrice du Service juridique du SeGEC¹.

Ces aménagements raisonnables, précise-t-elle, ne sortent pas de nulle part. Plusieurs fondements légaux préexistaient, en effet, au plan international (convention des Nations-Unies sur les droits des personnes handicapées, directives européennes) et national (loi anti-discrimination et décret de la FWB relatif à la lutte contre certaines formes de discrimination). Et dans l'enseignement, un décret prévoyait déjà des mécanismes d'inclusion en promotion sociale et dans l'enseignement supérieur.

De quoi parle-t-on ?

L'aménagement raisonnable vise à répondre à un besoin spécifique d'un enfant. « *Le texte*, reprend B. BEAUDUIN, *précise que c'est un besoin qui résulte d'une particularité, d'un trouble, d'une situation permanente ou semi-permanente, faisant obstacle au projet d'apprentissage et requérant au sein de l'école un soutien supplémentaire.* »

Des mesures seront prises afin de permettre à une personne présentant des

besoins spécifiques d'accéder, de participer et de progresser dans son parcours scolaire. Ces aménagements peuvent être matériels (accessibilité des locaux scolaires pour des élèves à mobilité réduite), organisationnels (adaptation des lieux et de moments, notamment dans les grilles horaires, dans le respect du cadre légal) ou pédagogiques (support de cours, méthodologie, etc.).

Raisonné ou pas ?

La difficulté de l'aménagement, constate la responsable du Service juridique, c'est d'apprécier son caractère raisonnable. Il peut arriver que le parent ou le jeune demande des dispositifs qui, au regard de l'organisation de l'école, paraissent excessifs. Une série de critères sont fixés afin de préciser le caractère raisonnable de l'aménagement : sa charge financière, son impact sur l'organisation de l'école, le caractère durable de l'aménagement, son impact sur la qualité de vie du jeune, mais aussi sur celle des autres enfants, et enfin, l'existence d'une alternative équivalente, mais plus adéquate au regard

des critères. Ces balises doivent faire l'objet d'un dialogue avec les parents.

Échange

Le jeune, le(s) parent(s), mais aussi l'école ou le PMS peuvent faire la demande d'aménagement(s) raisonnable(s), nécessitant de toute façon un échange avec la direction, le conseil de classe et le centre PMS. Il est possible de recourir à des services externes si on estime intéressant, par exemple, d'entendre le médecin ou l'infirmier qui suit l'enfant. Le décret prévoit également qu'un diagnostic de moins d'un an soit posé par un spécialiste, repris dans une liste qui devrait être fixée par Arrêté.

Quand un accord est trouvé avec l'ensemble des parties, l'aménagement raisonnable fait l'objet d'une convention. Il est également consigné dans le Plan individuel d'apprentissage (PIA) au sein du 1^{er} degré. Il suivra l'enfant durant toute sa scolarité, en sachant qu'il y aura des moments où il sera nécessaire de réexaminer le dispositif mis en place et, éventuellement, de l'adapter, le suspendre ou le supprimer.

Si le dialogue école-famille ne permet pas de parvenir à un accord, le décret prévoit le recours à la médiation auprès des services de l'Administration de la FWB. Si celle-ci échoue, un recours est possible auprès d'une Commission, qui va trancher. « *Jusqu'à présent*, conclut B. BEAUDUIN, *on n'a pas eu à connaître ce type de situation. On constate que la majorité des écoles dégagent des solutions qui sont raisonnables et donnent satisfaction.* » ■

1. Ressources sur <http://enseignement.catholique.be> > Services du SeGEC > Juridique > Dossiers thématiques > Aménagements raisonnables

2. Formation continuée des enseignants du fondamental

entrées libres consacrera son dossier de novembre à cette importante question, évoquant notamment les PARI (Pôles aménagements raisonnables et intégrations) mis en place au secondaire et au fondamental.

Le 20 août dernier, à l'invitation de la FoCEF², quelque 250 enseignants ont participé à une journée proposant un tour d'horizon de la thématique des aménagements raisonnables



Photo : Brigitte GARE

Elena LASIDA

L'école devrait être un lieu où

Interview : Service d'étude du SeGEC

Texte : Marie-Noëlle LOVENFOSSE

Économiste et théologienne, **Elena LASIDA** enseigne l'économie solidaire et le développement durable à l'Institut Catholique de Paris. Elle est également membre du Conseil des veilleurs, qui accompagne l'enseignement catholique français dans la démarche « *Réenchâter l'école* »¹. Si l'économie et la théologie semblent deux orientations a priori peu liées, c'est pourtant avec bonheur qu'E. LASIDA parvient à les faire se côtoyer et s'enrichir l'une de l'autre à l'occasion d'analyses percutantes et interpelantes².

Les crises sociale, financière et économique de nos sociétés mettent en cause les institutions, dont l'école. Vous proposez de réinterroger leur fonctionnement à partir de l'idée de fragilité comme « promesse de nouveauté »...

Elena LASIDA : Le grand défi, c'est de parvenir à penser et à faire autrement l'institution. Comment ses trois fonctions-clés (durabilité, légitimité, encadrement) peuvent-elles se déplacer dès qu'on prend en compte la fragilité ? Quand on dit durabilité, on pense continuité, reproduction de modèles connus, mais une institution a aussi besoin de se renouveler, sans quoi elle risque de mourir de rigidité. Et si la tension entre renouvellement et continuité introduit une fragilité, celle-ci permet de penser l'institution en termes de fécondité, de se demander ce qu'elle permet de faire naître.

La légitimité, elle, pose la question de savoir comment on se situe face à la différence. L'institution devrait être ce lieu qui crée du commun, mais qui fait aussi place à la singularité de chacun. La différence de l'autre commence toujours par me déranger, mais elle m'ouvre aussi à un nouveau possible.

Quant à l'encadrement, il est certes utile, mais plutôt que de vérifier si tout le monde fait ce qu'on lui demande de la manière dont on le lui demande, il s'agirait de voir si l'institution autorise chacun à déployer sa capacité créatrice, et comment celle-ci peut se mettre au service d'un projet commun. Je pense que l'école est au cœur de cela et devrait être

le lieu qui nous permet d'expérimenter une nouvelle manière de « faire institution ». Il y a là un défi majeur pour l'institution éducative.

Enseignants et directeurs sont très soucieux de transmettre des valeurs démocratiques, même si certains hésitent à se considérer comme leur incarnation. Vous parlez, vous, de « passeurs »...

EL : Pour moi, être « passeur », c'est « livrer passage » plutôt que « transmettre à l'autre quelque chose qui est déjà connu, prédéfini ». J'ai pris cette idée d'une image un peu singulière trouvée dans un livre de Gabriel RINGLET évoquant un professeur expliquant à ses élèves militaires que le canon, c'est un trou avec du bronze autour, parce que sa fonction première, c'est de livrer passage.

Cette image est très parlante. On pense toujours à transmettre des valeurs, des connaissances, des acquis, des compétences. On prend les étudiants pour des réservoirs dans lesquels il faut déverser

tout cela. Je pense qu'en fait, c'est exactement l'inverse. C'est permettre au trou (à la fragilité) que nous portons chacun en nous de livrer passage, de faire sortir le meilleur. Je pense que c'est ça que fait le passeur, l'éducateur. Et il y parvient quand il disparaît, qu'il s'efface. Ce n'est pas amener celui auquel je fais passer quelque chose à reproduire la même chose que moi, c'est le mettre en route pour qu'il trouve son propre chemin.

Selon vous, chacun devrait reconnaître sa part de fragilité pour construire avec l'autre une véritable relation. En quoi cela peut-il aider la démocratie à se construire ?

EL : En général, on pense la fragilité comme quelque chose de négatif. On a tous nos fragilités, qu'on essaie souvent de cacher. Ça renvoie à quelque chose qui nous manque, qu'on devrait dépasser, réparer. Mais sans fragilité, il n'y a pas de relation, pas de vivre ensemble. C'est quand j'arrive à montrer ma fragilité à l'autre qu'une vraie relation est possible, une relation d'interdépendance. Tant que je ne la montre pas, on est dans le contrat, le transfert. L'échange me permet de rester indépendant, presque auto-suffisant. Ce qui fait la vie en commun et donc la démocratie, le vivre ensemble, la société, ce n'est pas le fait que chacun puisse être indépendant, c'est le fait de créer de véritables relations d'interdépendance. Et il n'y a pas d'interdépendance sans fragilité avouée.

Vous faites partie du Conseil des veilleurs de l'enseignement catholique

La différence de l'autre commence toujours par me déranger, mais elle m'ouvre aussi à un nouveau possible.

on apprend à se relier



Photo : Laurent NICKS

français. De quoi s'agit-il ?

EL : Ce Conseil a été mis en place dans le cadre d'un projet de l'enseignement catholique en France appelé « Réenchanter l'école ». Je trouve l'expression très belle. C'est une invitation à retrouver le goût d'enseigner et d'apprendre. Les veilleurs sont des personnes extérieures à l'enseignement catholique. Je pense qu'il est très important pour toute institution d'avoir en permanence des gens extérieurs, qui sont beaucoup plus libres et qui peuvent être comme des miroirs lui renvoyant une image d'elle-même. Sans quoi, on risque de rester entre soi et de tourner en rond.

Dans ce rôle de veilleur, trois choses me semblent très importantes : la première, c'est le regard. Aujourd'hui, on valorise surtout le « faire », et on a oublié que toute transformation commence par le fait de regarder l'autre et de se regarder soi-même de manière différente.

La deuxième, c'est la distance. Nous avons cette liberté de dire des choses (qui seront prises en compte ou pas), nous ne sommes pas conditionnés par des relations de dépendance hiérarchique.

En troisième lieu, nous sommes invités à faire un travail de reconnaissance, d'identification de ce qui est en train de naître dans ce monde un peu chaotique. Le veilleur aide à voir ces pépites encore presque invisibles qui sont promesse d'un nouveau possible.

L'école est une institution qui aide à structurer le monde commun en transmettant des normes. De plus

en plus d'établissements scolaires mettent en œuvre des processus participatifs pour construire les règles du vivre ensemble. Cela permet-il un véritable exercice démocratique ?

EL : Être cohérent avec cette idée d'apprendre à vivre en démocratie passe effectivement par l'expérience de la démocratie. Ces projets de participation, de coconstruction, de codécision sont absolument essentiels. Le problème, c'est que c'est très difficile. On est certes très vite d'accord sur les valeurs de la démocratie, le fait d'être tous égaux, d'avoir les mêmes droits, de pouvoir donner son avis, mais ça ne suffit pas !

Pour moi, la démocratie va beaucoup plus loin. Pour « construire du commun », il est indispensable de se laisser déplacer par l'autre, par la parole de l'autre. Et ça, c'est terriblement difficile. Nous faisons faire à nos étudiants ces expériences dans le cadre de leur classe, mais comment le mettons-nous en pratique dans la gestion de nos institutions ? La démocratie se vit-elle à tous les niveaux ?

Il y a là un enjeu majeur d'apprentissage collectif. La démocratie n'est pas un modèle prédéfini, c'est une démarche pour faire ensemble du commun.

Dans ce cadre, l'établissement d'un « contrat » ne suffit pas, selon vous. Vous évoquez plutôt une « alliance »...

EL : Je dirais que le contrat « contient » la violence dans le sens d'établir un cadre, de mettre une distance, et donc de freiner ce désir de « tuer » l'autre. En ce sens,

il a un effet positif sur la violence. Mais je pense aussi qu'il « contient de la violence » dans le sens où il est une manière de se protéger de l'autre. Il est fondé sur l'idée que l'autre est un rival. C'est en ce sens-là que le contrat n'est pas suffisant.

En faisant alliance avec l'autre (on trouve beaucoup d'exemples d'alliance dans la Bible, comme lorsque Dieu invite Noé à être cocréateur de la terre avec lui après le déluge), on est appelé à prendre des risques avec lui et à se laisser déplacer par lui. L'école devrait être un lieu où on apprend à se relier, à se laisser déplacer par les autres et à faire communion.

Je pense que l'identité, qu'elle soit individuelle ou collective, mais surtout si elle est collective, n'est pas tellement faite par les acquis et le patrimoine communs, mais bien plus par le manque commun, ce que nous n'avons pas et qui nous rassemble, qui nous met en marche vers un avenir nouveau. ■

1. Avec l'objectif de placer l'école dans une démarche collective de mobilisation et de confiance

2. Son ouvrage *Le goût de l'autre, la crise, une chance pour réinventer le lien* (Albin Michel) vient d'être réédité en Poche.

N'hésitez pas à poursuivre votre lecture en découvrant la version longue de cette interview sur notre site. Elle en vaut vraiment la peine !

www.entrees-libres.be > Plus > Extras

Une semaine « extra-ordinaire » pour changer de regard

Marie-Noëlle LOVENFOSSE

Cela fait 12 ans que le Collège Saint-Guibert de Gembloux¹ organise une « Semaine extra-ordinaire » destinée à sensibiliser les élèves du 1^{er} degré au monde du handicap. Une manière à la fois ludique, interpellante et concrète d'aller à la rencontre de personnes « différentes » et de changer le regard que l'on porte sur elles.

« Mais Madame, ils ont l'air heureux ! » Cette phrase sortie spontanément de la bouche d'un élève en dit long sur son étonnement de découvrir qu'on peut être porteur d'un handicap et bien dans sa peau et dans sa vie. C'est à l'occasion des activités partagées lors de la « Semaine extra-ordinaire » qu'il a pu s'en rendre compte. « Suite à l'arrivée dans l'école d'un élève malvoyant², nous avons décidé de mettre sur pied, en 2006, cette « Semaine extra-ordinaire » pour tout le 1^{er} degré (700 élèves), une année sur deux parce que c'est un boulot énorme, explique **Véronique HENRY**, directrice du Collège. Pour ce faire, nous travaillons avec l'AVIQ³ et une série d'autres partenaires pour organiser de multiples activités et ateliers, dans et hors de l'école, avec des personnes mentalement ou physiquement handicapées. »

Les élèves participent à trois ateliers minimum, d'une durée de 2h chacun : vision de films du Festival de la personne extraordinaire (avec explications, puis débat en présence de personnes handicapées), exposés, et nombreuses activités (jeux, théâtre, visites, etc.) au cours desquelles personnes ordinaires et extraordinaires se mélangent.

Handicap encore tabou

« C'est très compliqué pour les élèves, au départ, de participer à des activités communes avec toutes ces personnes « différentes », constate la directrice. Dans l'un des ateliers, ils constituent une chaîne humaine avec des personnes handicapées physiques et mentales. On se donne la main et il faut faire des nœuds, donc tout le monde s'enchevêtre. Au début, les élèves n'osent pas

regarder la personne handicapée à laquelle ils donnent la main. Ils ont peur de ses réactions. À la fin, la discussion naît et nos élèves s'ouvrent. Les handicapés mentaux, très tactiles, les prennent dans leurs bras et ils se laissent faire, souvent avec les larmes aux yeux. Des liens très forts se tissent. Il est important d'affronter ses peurs, de laisser tomber masques et préjugés. Nos élèves étaient persuadés, par exemple, qu'être « différent » et heureux était incompatible ! »

Cette année, l'école participant à un Erasmus sur l'inclusion, la semaine a été l'occasion de recevoir ses partenaires européens. « Nous avons aussi organisé une table ronde à laquelle participaient Josef SCHOVANEC⁴ ainsi que d'anciens élèves accueillis chez nous au fil des années, des représentants de l'enseignement supérieur expliquant tout ce qui est fait pour accueillir de tels élèves, Luc BOLAND et son fils Lou, qui avait donné un concert – très attendu – la veille, des accompagnants de personnes handicapées, etc. C'était très riche ! »

La présentation d'une pièce de théâtre, écrite par les élèves du 1^{er} degré avec leur professeur de français sur le thème de la différence, a aussi permis à tout un chacun de s'interroger sur ses aprioris. « Dans notre Livre d'or, raconte V. HENRY,



j'ai pu lire ceci, noté par un élève : « On a discuté de la Semaine extra-ordinaire en famille, et je viens d'apprendre que j'ai un petit cousin handicapé. On me l'avait caché jusqu'à maintenant. » On est en 2018, et le handicap est encore tabou ! » ■

1. <http://collegedegembloux.be>

2. Le Collège accueille aujourd'hui en intégration 22 élèves à besoins spécifiques, de la 1^{re} à la rhéto, et travaille avec plusieurs établissements comme l'IRSA, l'Escalpage ou la Sitrée. Ce sont toujours des professeurs volontaires qui prennent en charge ces élèves. Ils se forment à de nouvelles méthodes d'apprentissage, qui peuvent s'avérer très intéressantes pour l'ensemble des élèves.

3. Agence pour une vie de qualité – www.aviq.be

4. Voir son interview dans *entrées libres* n°116, février 2017, pp. 10-11



Un Jardin Élémen'Terre

Brigitte GERARD

Une école à la campagne ? Autant en profiter ! C'est ce que s'est dit l'équipe éducative de l'École fondamentale libre de Nassogne¹, qui a décidé d'aménager un terrain et sa cour de récréation en un « Jardin Élémen'Terre », pour permettre aux enfants de bénéficier des bienfaits de la nature.

« Dans le cadre d'une réflexion avec mes deux collègues enseignantes sur la manière d'améliorer le bien-être de nos élèves à l'école, nous nous sommes rendu compte qu'il était dommage de laisser le beau terrain adossé à la cour de récréation sans aucun aménagement », raconte **Christine PETITJEAN**, directrice de l'école fondamentale de Nassogne. D'où cette idée de valoriser l'environnement direct de l'établissement et de profiter de son cadre rural. Et ce sont les élèves eux-mêmes, 13 en maternelle et 17 en primaire, qui ont réfléchi à l'aménagement et à la signification d'un jardin bien-être, en le dessinant. Charge ensuite aux institutrices d'élaguer leurs propositions en fonction de la faisabilité des projets et, dernière étape, de trouver les moyens financiers indispensables à leur réalisation. « Nous avons rencontré le fondateur de l'association Nassogne en transition, qui a accepté de nous aider à trouver de l'argent. Nous avons alors introduit deux demandes de subsides : à la Province via cette association, et auprès d'Ose le vert, recrée ta cour². »

Coup de chance, les deux demandes ont été acceptées, ce qui permet à l'école de bénéficier d'une enveloppe totale de

5000 EUR. « L'année dernière, avec les subsides de la Province, nous avons réalisé des travaux de terrassement, planté de petits et grands fruitiers (pommiers, poiriers, vignes, cassis, muriers...), installé des œuvres artistiques, des totems, des portiques musicaux... Le tout, avec la participation active des enfants. Nous avons aussi fabriqué une cabane en saule, semé des céréales oubliées et réservé une partie du terrain aux fleurs sauvages, histoire de laisser sa place à la nature... »

Diverses dimensions

Avec les moyens octroyés par Ose le vert, l'école se doit d'inclure la cour de récréation dans le projet, et elle s'attèlera cette année à ces aménagements : « Nous allons installer des plantations sur le mur, placer des bacs potagers, et créer une passerelle qui ira de la cour jusqu'au jardin... Passerelle dont le sol sera tactile et composé d'éléments de différentes sortes. »

Le jardin allie en effet diverses dimensions, notamment sensorielle, en mettant l'accent sur tous les éléments et supports qui permettent d'accroître les ressentis sensoriels : portiques musicaux, chemins tactiles, l'évolution au fil des saisons... Il y a, en outre, une dimension pédagogique avec des prolongements

dans diverses matières, une dimension sociale en rendant le jardin agréable, propice aux échanges, aux rencontres, aux jeux, ainsi qu'une dimension de détente via la mise en place d'espaces favorisant l'apaisement et le dépaysement. L'idée étant, au final, d'axer le projet global de l'école autour du jardin qui – autre particularité – est ouvert au public. Tout le monde peut venir s'y promener, et même l'entretenir. En effet, si le projet a, bien sûr, mobilisé l'ensemble de l'établissement, du PO aux parents, l'idée est aussi de rassembler la population extérieure à l'école en permettant, par exemple, aux personnes retraitées d'y passer du temps, de se reposer, mais aussi de l'entretenir, de récolter les fruits...

À la plus grande joie de la directrice, le Jardin Élémen'Terre tient déjà toutes ses promesses : « Pour les enfants, c'est un réel plaisir d'y travailler quand il fait bon ! L'idée est de prendre le temps de profiter de l'environnement, d'allier pédagogie et plaisir. Le projet se poursuit cette année et fera l'objet de tout un cheminement... avec certainement encore de belles améliorations ! » ■

1. <http://ecolelibrenassogne.be/>

2. www.oselevert.be

Pédaler pour plus de citoyenneté

Brigitte GERARD

Le vélo, pour vivre et travailler la citoyenneté ? **Pascal LAFORGE**, professeur d'éducation physique à l'Institut Saint-Joseph d'Etterbeek¹, a eu cette idée lumineuse voici quinze ans. Et la simple utilisation du vélo en ville s'est rapidement muée en un *Défi Vélo*, qui met chaque année l'école en ébullition.

« Nous nous demandions, à l'époque, comment remotiver les élèves et travailler la citoyenneté de manière concrète, se souvient P. LAFORGE. Le vélo nous a alors semblé être un bon moyen pour travailler des valeurs telles que le respect et la solidarité. »

L'école s'est d'abord procuré 25 vélos et a commencé à proposer des sorties en ville avec les plus jeunes élèves. Au fil des années, l'établissement a agrandi son parc cycliste, et un *Défi Vélo* a vu le jour voici dix ans : « L'idée était de faire chaque année une sortie de trois jours à bicyclette avec les élèves de 5^e qualification et professionnelle, à travers la Belgique. Rien d'évident, car nos élèves n'ont pas cette culture du déplacement à deux roues, et il faut leur inculquer la notion de respect des autres usagers de la route ! »

C'est donc dès la rentrée scolaire que les professeurs s'attèlent à développer les valeurs nécessaires à la pratique de ce sport, le respect, la sécurité, les réflexes à avoir, et que les jeunes qui ne sont jamais montés sur un vélo apprennent à rouler. En mars, ils sont fin prêts et partent ensemble sur les routes pour des sorties préparatoires de 30-40 kilomètres. « Il faut leur montrer ce qu'ils vont devoir endurer physiquement et les préparer mentalement à se surpasser ! Au départ, ils ont l'impression qu'ils n'arriveront pas à boucler les trois jours de route... »

Et il y a de quoi quand, comme cette année, 270 kilomètres sont à avaler entre Ostende et Bruxelles, et qu'un tronçon fait à lui seul 110km entre Poperinge et Ellezelles... « J'avoue, j'ai eu un peu peur à l'idée de faire ces 110km en une journée, mais ils y sont arrivés ! Certains vont au bout de leurs possibilités, sont au bord

de l'épuisement, mais si on part à 100, on termine à 100 ! Pas question d'abandonner, sauf en cas d'accident grave, bien sûr... Heureusement, il y a l'émulation du groupe, ils s'encouragent, ils s'entraident et quand ils y arrivent, ils sont fiers, ça les valorise ! »

Un outil formidable

Chaque année, une trentaine de professeurs s'absentent de l'école pour encadrer les élèves pendant ces trois jours. La direction a toutefois toujours soutenu le projet, et l'école s'est rendu compte de ses bienfaits, des liens qu'il permet aussi de créer entre collègues. « Finalement, ce n'est pas le vélo l'important, mais tous ses à-côtés. Sans oublier la découverte du pays. Certains élèves n'étaient jamais allés à la mer ou dans les Ardennes avant de participer au défi ! »

De quoi laisser des souvenirs inoubliables dans l'esprit de ces jeunes, qui auront été au bout d'eux-mêmes. Ils sont

d'ailleurs chaque année fêtés comme il se doit à leur arrivée à l'école, en fin de périple : « On monte tous ensemble l'avenue de Tervuren, et une sirène les accueille à l'école. Les élèves sont fiers et heureux, mais à bout de force et pressés de rentrer se reposer chez eux ! »

Après dix années d'existence, le *Défi Vélo* est amené à évoluer. Pascal LAFORGE prend sa retraite à la fin de cette année et a d'ores et déjà décidé de passer le relais à une collègue. « C'était beaucoup de boulot ! J'effectuais les reconnaissances de parcours pendant mes vacances, j'entretenais les vélos, préparais les élèves, récoltais de l'argent... Ma collègue va reprendre cette activité, mais sous une autre forme. Ce sera désormais un voyage scolaire plus classique, mais toujours à vélo. L'école continuera à utiliser ce sport pour travailler la citoyenneté, c'est un outil formidable ! » ■

1. www.saint-joseph.be



Un projet à faire connaître ?
redaction@entrees-libres.be



Université d'été

Démocratie, un enjeu d'école

APPROCHE

La démocratie, ce n'est pas une farandole de Schtroumpfs qui saiment !

EN PRATIQUE

Du grain à moudre

PARADOXE(S)

« Nous », la somme des « je » ?

ENJEU

Apprendre la démocratie à l'école ?

CONCLUSIONS

L'enseignement catholique, une richesse pour la démocratie

Tout le monde en convient, l'école est un lieu d'apprentissage de la démocratie. Cela signifie-t-il pour autant qu'elle doit elle-même devenir une démocratie afin d'éduquer ? Comme l'a rappelé **Étienne MICHEL**, l'école institue une différence de places ; entre l'enseignant d'une part et l'élève d'autre part, autrement dit, entre l'adulte et l'enfant.

Éduquer signifie « *conduire hors de* » et concrétise le passage de l'enfance à l'âge adulte. Le philosophe **Marcel GAUCHET** parle volontiers de l'antériorité des savoirs. L'enseignant est dépositaire du savoir, alors que l'enfant – « *l'infans* » – a encore tout à apprendre et doit acquérir le langage.

L'école est ensuite un lieu d'apprentissage concret de la vie en société, où s'élaborent les conditions du vivre ensemble. Si des règles sont discutées, coconstruites au conseil de classe où l'on peut décider, par exemple, de l'agencement des locaux, d'autres enjeux, comme la détermination des programmes d'enseignement, ne peuvent procéder de ce principe.

Comme nous y a invités la 14^e édition de l'Université d'été de l'enseignement catholique en aout dernier, il y a davantage lieu de s'interroger sur le « comment ». Comment faut-il éduquer à la démocratie ? Sur base de quelles références ? Les pages qui suivent proposent d'y réfléchir. Bonne lecture ! ■

La démocratie, ce n'est pas une farandole de

John PITSEYS est Docteur en philosophie et licencié en droit. Chargé de recherches au CRISP¹, il s'intéresse plus particulièrement à l'analyse des systèmes démocratiques, à l'organisation institutionnelle de la Belgique et au système politique européen. Il était donc logique de lui demander de nous parler de la démocratie en général, et à l'école en particulier.

Notre démocratie est-elle réellement fatiguée ? N'est-elle pas tout simplement en perpétuelle construction, réinvention, cela la rendant à la fois vivante et fragile ?

John PITSEYS : Edmund HUSSERL² disait que la démocratie, c'est la crise. Il y a un peu de ça. Elle est forcément toujours en crise, puisqu'elle consiste à donner à chacun le droit de penser et de dire que les autres ont fondamentalement tort, y compris quant à leur conception de la démocratie. En ce sens, parler de « crise de la démocratie », c'est peut-être ne pas comprendre tout à fait ce qui fait la nature même de la démocratie.

Maintenant, ça ne signifie pas que nos régimes démocratiques fonctionnent bien pour autant. Aujourd'hui, un nombre croissant de personnes ne croient plus en la démocratie, en sa capacité de faire émerger les désaccords, de les résoudre et de parvenir à des politiques qui changent le destin des citoyens. Elles ont l'impression que la décision est de moins en moins lisible, les acteurs de plus en plus nombreux, les niveaux de pouvoir de plus en plus enchevêtrés, et qu'on ne sait plus très bien de quoi on parle. Si on pense que tout est impossible, on se détourne de la politique et de l'idée même que la participation politique a un sens. Et ça, c'est peut-être un enjeu auquel notre époque fait face.

Vous expliquez qu'il est primordial de savoir ce qu'on (notamment les politiques) met derrière les termes « démocratie » et « citoyenneté » qui peuvent, à tort, sembler évidents et forcément positifs. C'est utile aussi pour tout un chacun de se demander : « À quoi suis-je prêt à participer ? »...

JP : On peut faire une liste de quelques questions à (se) poser. Quelles sont les conditions juridiques pour être un citoyen ? Y-a-t-il des critères d'âge, de capacité (y compris morale) ? Serait-il concevable, par exemple, que Marc DUTROUX puisse recommencer à voter ? Y-a-t-il des conditions de productivité, de contribution à la société ? Seriez-vous prêt à accorder (ou à retirer) le droit de vote à des gens, dès lors qu'on peut

prouver qu'ils sont particulièrement bêtes, qu'ils ont un fonctionnement intrinsèquement pervers, ou qu'ils ne contribuent en rien à la santé économique d'une communauté ?

Et, une fois précisée l'assise sur laquelle définir la citoyenneté, quel contenu donne-t-on à celle-ci ? Quels sont les devoirs du citoyen ? A-t-on l'obligation de voter ? Faut-il lier l'exercice du droit de vote au fait de payer des impôts ? Si les droits du citoyen incluent la liberté d'expression, d'association, de religion, comment les comprend-on ?



Photo : Stéphane VANOIRBECK

Schtroumpfs qui s'aiment !

Interview et texte : Marie-Noëlle LOVENFOSSE

La liberté religieuse implique-t-elle, par exemple, de donner à des personnes le droit de mettre en place des pratiques considérées par d'autres comme liberticides ou toxiques ? La liberté d'expression, jusqu'où va-t-elle ? Faut-il la limiter, dès lors qu'elle nuit à la concorde ou à l'ordre public ? Et quelles sont les pratiques qui font de vous un citoyen ? Est-ce votre identité, votre appartenance culturelle, vos pratiques politiques, ou votre décision de vous investir ou non dans la communauté politique ?

Vous avez évoqué le désir de réinvestissement du politique par les citoyens. Est-ce un réel espoir pour la démocratie ? Comment parvenir à aller plus loin que la simple addition d'intérêts particuliers ?

JP : C'est une très vaste question à laquelle j'ai envie, sans doute un peu par lâcheté, de répondre par une autre question : qu'est-ce que participer ? Est-ce que cela consiste à voter une fois tous les 5 ans et, le reste du temps, à se préoccuper de ses affaires privées, en laissant le gouvernement faire son travail ? Est-ce s'informer, s'investir dans des pratiques sociales, dans sa famille, son voisinage, son école ? Est-ce se coaliser, former des associations, s'investir dans la société civile ? Faut-il donner la possibilité au citoyen de traduire ses engagements politiques en actions susceptibles de produire des résultats, et donc de remettre en question la distinction représentants/représentés au profit de procédures de démocratie plus directes ou participatives ?

Il y a plein de propositions en ce sens. Tirage au sort, votation, référendum ou autre : peut-être que dans quelques années, on reviendra de manière sérieuse sur une proposition qui sera améliorée, développée, compte tenu de l'évolution des technologies de l'information et de la communication. Donc, quand quelqu'un se présente aux élections et dit « *Il faut plus de citoyenneté* », interrogez-le sur sa conception de la participation.

Sur les réseaux sociaux, de nombreuses personnes font part de leur avis (souvent de leur mécontentement) à propos de telle décision, ou de la politique en général. Quelle place donner à ces expressions ? Est-ce de la participation au sens propre ?

JP : Ce n'est pas de la participation au sens où les gens qui échangent sur les réseaux sociaux ne participent pas directement à la délibération politique, c'est-à-dire à la discussion menant à une décision politique. Cela ne veut pas dire que ce soit une activité sans rapport avec la politique et sans influence sur celle-ci. Le sociologue et philosophe HABERMAS fait une distinction entre pouvoir et influence. Quand des gens manifestent, certains représentants politiques disent : « *Ce n'est tout de même pas la rue qui décide !* » C'est à la fois vrai et faux. Quand des gens descendent dans la rue, font la grève ou créent des associations, c'est précisément parce qu'ils savent qu'à défaut de pouvoir, ils peuvent avoir de l'influence. S'ils entendaient aussi exercer un

pouvoir direct, cela exigerait de transformer complètement les institutions. Dans une démocratie représentative, on ne peut pas reprocher aux corps intermédiaires de vouloir influencer la décision politique, précisément parce qu'ils n'ont pas le pouvoir.

L'école explique aux élèves le fonctionnement d'une démocratie et est censée faire d'eux des citoyens qui pourront s'insérer dans la société. Doit-elle aussi, pour y parvenir, mettre en application, en son sein, des processus démocratiques ?

JP : On s'accorde, la plupart du temps, pour dire que l'école est un vecteur de citoyenneté et d'apprentissage de la démocratie. On apprend aux élèves ce qu'est la démocratie, et on explique que c'est d'abord une pratique de participation. Peut-être serait-il utile alors, déjà dans une perspective purement pédagogique, de comprendre que cela aura d'autant plus de sens si les élèves sont, par ailleurs, mis en situation de discuter, débattre, participer et, surtout, de rentrer en conflit pacifique. C'est ça qui est important ! La démocratie, ce n'est pas une farandole de Schtroumpfs qui s'aiment ! C'est, la plupart du temps, des gens qui ne s'aiment pas particulièrement, qui n'ont pas envie de faire la farandole, mais qui ont décidé de trouver un accord de manière pacifique autour d'un certain nombre de points.

Par ailleurs, l'école est un lieu de pouvoir (entre le PO et la direction, la direction et les enseignants, les enseignants et les élèves, les élèves eux-mêmes...). Cela peut amener des relations de domination, certaines étant légitimes, justifiées, d'autres étant vécues comme abusives. Si on exclut l'idée que l'école est aussi un champ de réflexion démocratique, on accroît les possibilités que ces relations de pouvoir deviennent des relations de domination illégitimes, et peut-être toxiques. Mettre en place des relations plus démocratiques (de contrôle réciproque, d'échange, de délibération, de discussion, de reddition de comptes) permet sans doute de limiter le caractère abusif de certaines de ces relations de domination. Il ne s'agit donc pas de dire que l'école doit absolument être démocratique, mais considérer que la démocratie n'a rien à voir avec l'école poserait, selon moi, de véritables problèmes au jour le jour dans le fonctionnement de l'institution. ■



Retrouvez la version intégrale de cet entretien en vidéo sur www.entrees-libres.be > Plus > Extras

1. Centre de recherche et d'information socio-politiques
2. Philosophe allemand du début du 20^e siècle

Du grain à moudre

Propos recueillis par MNL et BG



Photo : François TEFNIN

Anne CORNU, professeure de religion à l'Institut technique Saint-Joseph D2-D3 à La Louvière :

« Je suis venue chercher une ouverture, entendre formuler ici ce que je pense au fond de moi, mais aussi entendre des choses auxquelles je ne m'attendais pas. Cela permet de se ressourcer pour repartir pour une nouvelle année scolaire dynamisée. Ça rejoint ce que l'on vit sur le terrain et ça l'éclaire. J'ai entendu ce qui était dit à propos des jeunes, de la loi, etc. Je le vis concrètement quand, par exemple, j'explique à mes élèves ce que veut dire le sens interdit, qu'ils voient comme une atteinte à leur liberté, alors

que c'est important pour pouvoir vivre ensemble. Je travaille dans l'enseignement technique et professionnel. J'aborde avec les élèves le thème de la relation, du vivre ensemble. On parle de la vie, de ce qui les touche... Tout est intéressant pour les faire réfléchir à leur manière de vivre, pour les inciter à être à l'écoute d'eux-mêmes. »

Didier VANHEUVERZWIJN, directeur de l'École fondamentale Sainte-Ursule à Molenbeek-Saint-Jean :

« J'ai déjà participé à quelques Universités d'été. En général, on en ressort grandi, questionné. C'est utile de « recevoir du souffle ». Le thème de cette année m'intéressait clairement. Ce que dit J.-P. LEBRUN remet un peu en question toute la manière de fonctionner, les règlements scolaires, etc. Ça fait réfléchir. Pour ce qui est de donner place dans l'école à un fonctionnement démocratique, à la participation à une réelle citoyenneté, j'ai l'impression que c'est le cas au niveau de l'équipe enseignante, mais pas encore suffisamment au niveau des enfants. Des conseils d'élèves, par exemple, ne sont pas encore assez présents... C'est une idée à creuser. »

Charles THIBAUT, directeur de l'Escale secondaire 1 Type 5 de l'enseignement spécialisé à Ottignies :

« L'Université d'été, pour moi, c'est un peu la rentrée académique. Je viens pour le thème, mais aussi pour le principe de rencontrer le réseau, les collègues. C'est une occasion de mettre des visages sur des noms qu'on voit passer dans des mails. Le thème « Démocratie » me parlait particulièrement. C'est intéressant d'entendre ce discours un peu décapant de J.-P. LEBRUN sur la responsabilité de l'école dans la manière de faire bouger les lignes et les paradigmes chez les jeunes. Les thèmes des Universités d'été animent une réflexion pendant l'année scolaire, ça nous donne du grain à moudre. »

Isabelle PIROTTE, assistante sociale au Centre PMS libre d'Etterbeek :

« Je suis une adepte de l'Université d'été, je viens chaque année ! Pour plus de citoyenneté, il me semble que chacun doit garder sa place en respectant les individualités, et que la confiance des parents envers l'école est essentielle. Je travaille dans un établissement où la démocratie est bien présente, où il y a le respect de chacun, mais cela reste compliqué dans certaines écoles. C'est à la direction de donner une impulsion au niveau du corps professoral, puis des élèves, sans oublier le travail d'accompagnement des familles. Le centre PMS se trouve vraiment à l'interface entre les différents pôles. »

Pascal BAERT, professeur au Collège technique Saint-Henri à Mouscron (secondaire) :

« On mélange un peu les termes de démocratie, citoyenneté, et j'avais envie d'y voir un peu plus clair. Par exemple, on peut être citoyen à la fois dans un espace social, dans un espace professionnel, dans un État-nation... J'ai apprécié l'intervention de J.-P. LEBRUN. Cela fait 34 ans que je donne cours, et j'ai vécu le tournant dont il parle. On exerce un autre métier aujourd'hui, de par une certaine frontalité avec les jeunes, leur côté revendicatif. En classe, ce n'est pas toujours évident, et je pense que le dialogue, le fait d'expliquer les choses peut être important. On ne vit pas seul, on vit en société, que ce soit dans la classe, dans la cour de récréation, les voyages scolaires... Ces microcosmes sont une bonne école de vie pour la société en général. » ■

Enseignants, directeurs, membres de PO..., vous étiez à nouveau nombreux cette année à vous être rendus à l'Université d'été. Si vos motivations sont diverses, la thématique en a inspiré plus d'un. L'occasion de donner du sens au concept de démocratie et de s'interroger sur la façon de la vivre à l'école.

« Nous », la somme des « je » ?

Edith DEVEL

Pour **Jean-Pierre LEBRUN**, psychiatre et psychanalyste, le « nous » ne peut pas être que la somme des « je ». Il s'en est expliqué lors de sa conférence à l'Université d'été.

Le monde d'hier était ce que l'on peut appeler un « régime de la religion », explique Jean-Pierre LEBRUN. Laissons de côté la question de la croyance, car ce n'est pas de cela dont il est question. Ce régime était un régime d'organisation sociétal. Ce monde d'hier était un monde hétéronome, c'est-à-dire un monde dans lequel l'autre venait dire ce que l'on devait faire.

« Je ne crois pas qu'on ne peut plus gouverner. Je crois qu'on va, sans le dire, choisir un modèle de gouvernement qui gouverne sans gouverner. Ce qui n'est pas la même chose. Sans le dire, on va promouvoir un système où plus personne ne décide vraiment. »

Et voilà qu'avec la démocratie, le modèle s'inverse : nous décidons de ce que nous voulons faire. Nous organisons donc le collectif, nous mettons en place des règles, une loi qui va servir pour tous. Mais à partir du moment où cette loi est mise en place, il se pourrait très bien qu'elle vienne contredire ce que je veux à titre individuel... Dès lors, comment ne pas rejeter ce modèle ?

Un individu d'emblée reconnu

J.-P. LEBRUN enchaîne alors avec une deuxième question centrale : ce passage d'une société hétéronome à une société autonome change-t-il quelque chose à la façon dont l'être humain se construit ? À nouveau, la réponse fuse : oui ! Nous sommes aujourd'hui des individus d'emblée reconnus comme tels. Mais que se passe-t-il quand l'enfant est reconnu comme ayant la légitimité de revendiquer sa singularité ? Dans le monde d'hier, l'enfant vivait d'abord la contrainte. Et s'il en avait les ressources et les capacités, c'était à partir de cette contrainte qu'il avait la légitimité de se révolter. Aujourd'hui, ce n'est plus comme cela. L'enfant a d'emblée la légitimité de devenir lui-même. Mais J.-P. LEBRUN souligne alors immédiatement la difficulté de cette situation : s'il est d'emblée reconnu, il a aussi le droit, d'emblée, de refuser ou d'ignorer ce qui est exigé de lui.

« Dans le monde d'hier, on vient aider en relativisant les exigences et en montrant que la singularité doit quand même trouver sa voie. Aujourd'hui, on vient aider en rappelant qu'il y a quand même des exigences auxquelles il faut se confronter et que ça n'empêche pas, si on les respecte et qu'on trouve sa voie, d'arriver à faire aboutir ce qu'il en est de son désir propre. »

Une difficulté commune d'éducation...

Le psychiatre indique également qu'aujourd'hui, les parents, comme les enseignants se sentent délégitimés. Le discours sociétal n'appuie plus du tout leur action. Aussi, la donne a changé. Cette capacité nouvelle que possède l'enfant, rien ne nous indique qu'il sache s'en servir. Et au fond, ce n'est pas un cadeau que de laisser croire à l'enfant qu'il peut choisir, et que ce choix ne sera pas difficile pour lui. Il n'y a rien de plus pénible, voire cruel pour certains jeunes que de devoir choisir car en effet, choisir quelque chose, c'est automatiquement renoncer à d'autres.

... et une place à tenir !

Comme dit J.-P. LEBRUN, « C'est là que les jeunes ont besoin de nous ! » Et autrement qu'hier. Non pas pour venir leur mettre des règles, mais plutôt pour leur faire apparaître que nous-même, si nous occupons la place que nous occupons, c'est parce que nous avons assumé cette division entre ce que le collectif exige et nos désirs propres. Les jeunes ont besoin de rencontrer des gens d'autres générations qui peuvent témoigner, à leur manière, de la façon dont ils ont assumé cette contradiction, dont ils l'ont soutenue. Un message que J.-P. LEBRUN qualifie d'« un peu simple », mais également de « voie intéressante pour que ceux qui sont en difficulté puissent trouver la place qui est la leur et que nous espérons pour eux ». ■



Photo : François TEFNIN

« [...] c'est peut-être là que l'école aussi est attendue. C'est-à-dire [...] venir en aide à ceux qui se trouvent confrontés [...] à quand même devoir rencontrer le réel. Il n'est pas négligeable, s'ils ont autour d'eux des gens qui leur font entendre que c'est possible, que c'est viable, que ce n'est pas condamné, que ce n'est pas parce que le réel va leur tomber dessus qu'on ne peut pas pour autant mener son désir jusqu'à son terme... »

Traces

Retrouvez les traces de cette 14^e édition de l'Université d'été sur <http://enseignement.catholique.be> >

Traces Université d'été

Nous vous proposons des retranscriptions de conférences, des captations vidéo et des interviews !

Apprendre la démocratie

Philosophe et professeure en Sciences de l'éducation à l'Université de Rouen, **Marie-Claude BLAIS** tente d'analyser les problèmes rencontrés par l'école en lien avec l'évolution des valeurs et des principes démocratiques.

Son constat ? L'école doit former à la citoyenneté, mais l'ensemble de la société doit réfléchir à la question...

L'école est-elle un lieu où apprendre la démocratie ?

Marie-Claude BLAIS : Oui, bien sûr, il y a un lien consubstantiel entre l'école et la démocratie. Elles sont nées ensemble. « *Démocratie, démopédie* », disait Platon : pour que le peuple puisse participer aux affaires publiques, il faut qu'il soit instruit. L'école est donc le lieu d'apprentissage de la démocratie par définition. Le problème que l'on rencontre aujourd'hui est que l'école ne semble plus remplir cette fonction, et la démocratie paraît attaquée, déstabilisée, elle ne parvient plus à répondre aux objectifs qu'elle s'était fixés.

Comment expliquer cette évolution ?

MCB : En réalité, la démocratie a toujours évolué. Ses principes et ses valeurs ont été interprétés de manière différente selon les époques. L'école a contribué à la mise en place de la démocratie, en particulier au 19^e siècle lorsqu'elle a été rendue obligatoire et a permis de faire accéder les jeunes au statut de citoyen.

Aujourd'hui, les jeunes sont citoyens mais ils ne participent plus au vote, ne s'intéressent plus à la chose publique, ne savent plus trop ce qu'est l'intérêt général. On a, dès lors, l'impression que l'école ne transmet pas bien les principes de la démocratie. Principes qui, en outre, sont compris aujourd'hui de façon très différente. Un exemple rapide : pour mes étudiants, la liberté, cela signifie qu'ils peuvent faire tout ce qu'ils ont envie de faire ! Le principe de liberté n'est pas suffisamment compris ou expliqué, quelque chose ne fonctionne pas dans la transmission du rapport entre la liberté et la vie collective...

Photo : Stéphane VANOIRBECK



La systématisation de l'éducation à la philosophie et à la citoyenneté en Fédération Wallonie-Bruxelles peut-elle répondre à ce besoin de mieux transmettre les principes démocratiques ?

MCB : Oui, sans doute. Mais ces mesures sont comme des palliatifs, si on n'analyse pas les réelles difficultés. Un des rôles de l'école, en lien avec la démocratie, est d'apprendre aux jeunes à raisonner, à argumenter, à justifier leurs opinions, à en discuter... Si cette éducation à la philosophie et à la citoyenneté se donne dans cette optique, ça va, mais s'il s'agit de donner des connaissances dogmatiques sur le droit, la loi, etc., je ne suis pas sûre que cela fasse vraiment réfléchir les élèves.

Le problème ne vient-il pas du fait que l'école n'est elle-même pas une démocratie ?

MCB : C'est une question que j'aimerais poser, en effet. On croit que pour former les jeunes à la démocratie, il faut les mettre dans des institutions qui appliquent elles-mêmes la démocratie. Mais laquelle ? Souvent, on les sensibilise aux éléments les moins intéressants, comme les procédures, le vote, les délégués, les instances de concertation, etc. C'est important, mais si on

à l'école ?

Interview et texte : Brigitte GERARD

n'a pas compris le rôle du collectif et le fait que chaque individu ne peut exister qu'à l'intérieur d'une communauté politique ou sociale, mettre en place des structures dites démocratiques n'a aucun sens.

Aujourd'hui, les conseils d'élèves, les délégués de classe sont mis en place un peu partout, mais cela n'a pas beaucoup d'effet car les élèves ont l'impression que c'est très formel, que de toute façon, avec les instances démocratiques telles que l'Europe, les décideurs ne tiennent pas compte de notre avis. Ce sont des espèces de simulacres qui permettent d'apprendre et de réfléchir aux problèmes que pose la vraie démocratie, mais celle-ci s'applique au niveau des instances politiques, et pas au niveau de l'école. J'ai envie de soutenir que la démocratie à l'école est un des obstacles à la préparation des jeunes à la démocratie plus tard.

Dans ce contexte, quel serait le rôle des enseignants ? Comment peuvent-ils faire prendre conscience aux élèves de ce qu'est réellement la démocratie ?

MCB : Ils peuvent faire beaucoup de choses ! Notamment, leur apprendre à consulter leur propre raison. La démocratie est un régime qui est fondé sur la raison des individus et sur l'échange des rationalités. On arrive à l'universel essentiellement par la discussion rationnelle.

Si l'école se limite à une confrontation des opinions, comme tendent à l'être parfois les débats dits argumentatifs, où on se contente de tolérer et de se respecter, cela n'est pas une vraie formation. L'important est de former chaque jeune à un jugement éclairé, réfléchi. Et cela peut commencer dès la maternelle. Tu n'aimes pas ce dessin ? Pourquoi ? Les enseignants peuvent amener les jeunes à formuler un jugement, à être responsables de

ce qu'ils affirment et de ce qu'ils font, à dire pourquoi ils l'ont fait, etc. Là, ils travaillent pour la démocratie. Il y a un tas d'intermédiaires avant d'arriver à ces structures démocratiques de délibération.

Et qu'en est-il de l'articulation entre l'école et les familles dans cet apprentissage ?

MCB : On revient ici au diagnostic de départ selon lequel il y a une grande évolution de la société, qu'il faut analyser. Cette évolution découle d'une application erronée des principes démocratiques tels que la liberté individuelle, l'individualisation, c'est-à-dire un individu plus important que le collectif. C'est lui, la valeur. Les parents comprennent que l'individu, c'est moi, mon fils, ma fille et ils ont éliminé ce qui était très important au moment où ces valeurs d'individualité ont été formulées, c'est que l'individu n'existe qu'à l'intérieur d'une société qui garantit toutes ses capacités à exercer son individualité.

Les familles doivent, dès lors, être aussi dans la réflexion sur ce qu'elles attendent de l'école et de la vie sociale. Elles ont besoin de la vie sociale mais, en même temps, voudraient que leur enfant soit pris comme un individu indépendant de toute structure, qui a droit à tout, à réussir sa vie sans pour autant s'impliquer dans la vie collective.

L'école peut-elle former des citoyens ?

MCB : J'aime à croire qu'elle peut le faire ! À la limite, si elle ne remplit pas ce rôle, plus besoin d'école ! On va vers une telle individualisation des démarches d'apprendre, avec internet en particulier, qu'on peut mettre des ordinateurs dans chaque chambre d'enfant, et cela suffira pour qu'il puisse apprendre un métier lui permettant de réussir dans la vie.

Certains de mes étudiants ont travaillé sur l'évolution des centres de loisirs pour les jeunes, et c'est pareil. Il leur faut des loisirs à la carte, avec un choix d'options, d'activités, et tout ce qui était de l'ordre de l'apprentissage de la vie collective, des prises de responsabilité, c'est terminé... Cela ne peut pas préparer à la responsabilité dans la vie publique !

Il me semble, en fait, que l'école est le seul lieu où l'on peut apprendre la citoyenneté. On a besoin de la conscience des adultes sur les dérives dans lesquelles on se trouve aujourd'hui : l'utile, le présent, l'individu, le bonheur de chacun, son épanouissement... En réalité, on est tous dans cet état d'esprit, et cela ne fait pas une démocratie. Il y a une réflexion générale à avoir, et ce n'est pas seulement à l'école de le faire. Il est, bien sûr, positif que cela commence par les enseignants et par les institutions d'éducation, mais toute la société doit s'interroger sur cette transformation ! ■



Retrouvez la version intégrale de cet entretien en vidéo sur www.entrees-libres.be > Plus > Extras

L'enseignement catholique, une richesse pour la démocratie

« Une véritable interrogation pèse sur l'avenir de la démocratie », constate d'entrée de jeu le Directeur général du SeGEC, invité à conclure l'Université d'été 2018. Dans nos pays, une crise de la politique masque, en réalité, une interrogation sur la démocratie. Ailleurs dans le monde, la fascination pour les « démocraties efficaces », à l'image de ce qui se passe dans des pays comme la Russie, la Turquie, la Hongrie ou encore la Pologne, cache une remise en cause des démocraties libérales telles que nous les connaissons.



Photo : François TEFNIN

Pas de démocratie sans culture

Chez nous, observe **Étienne MICHEL**, la crise de confiance dans les institutions est loin d'être uniforme. Le système d'enseignement, ou encore les associations de la société civile sont crédités d'une confiance beaucoup plus élevée – elle est même en augmentation – que les institutions politiques. Ce qui ne résout pas tous les problèmes et ne répond pas à toutes les questions.

Comment, par exemple, penser le lien entre l'école et la démocratie ? Cette dernière n'est pas seulement affaire de procédures et d'institutions, mais aussi de culture. La démocratie ne peut pas vivre sans la culture qui la fonde et lui permet de se renouveler au travers des différentes époques. L'école a, évidemment, un rôle fondamental à jouer en la matière. Et la tradition chrétienne a toute sa place dans la construction citoyenne.

Le principe de l'égalité des citoyens, fondateur de la démocratie, ne vient pas de nulle part, rappelle à cet égard E. MICHEL. Il procède de la rencontre du principe de l'égalité de dignité de chacun, hérité de la tradition chrétienne, avec la philosophie des Lumières et la référence à la raison.

Connaissance des religions et tolérance

Quel est alors le plus grand danger pour la démocratie ? Si elle ne peut vivre sans la culture qui la fonde, n'est-ce pas, précisément, le fait d'être dissociée de cette culture qui risque de la faire vaciller ? Pour le philosophe Alain TOURAINE¹, dans nos pays, le plus grand péril pour la démocratie est bien la dissociation croissante entre la rationalité instrumentale et les identités culturelles. Voilà, dès lors, un programme tout tracé pour l'école en général, et pour l'école catholique dans sa tradition propre, chargée de s'inscrire dans la modernité d'un dialogue entre le travail de la raison, l'émancipation de l'individu et l'enracinement dans une culture.

Dans cette optique, il paraît utile, voire fondamental, de promouvoir l'enseignement des religions en tant que partie intégrante de l'histoire, de la culture et de la philosophie de l'humanité. L'absence, chez de nombreux élèves, de toute référence à une culture religieuse leur rend inaccessible et inintelligible une part essentielle de leur propre héritage et du monde contemporain. Une bonne connaissance des religions et un sens de la tolérance semblent, en effet, indispensables à l'exercice de la citoyenneté démocratique.

Une contribution incontournable pour un réel « vivre ensemble »

« L'importance des associations libres pour combattre l'individualisme des sociétés démocratiques est bien connue depuis TOCQUEVILLE », conclut le Directeur général du SeGEC, soulignant à ce propos le rôle tout particulier tenu par les quelque 800 PO et 10 000 bénévoles de l'enseignement catholique, qui rendent des services inestimables et indispensables au bon fonctionnement des écoles et au « vivre ensemble » dans notre société. ■

1. Alain TOURAINE, *Qu'est-ce que la démocratie ?*, Fayard, 1994

Prof et pro du numérique

Brigitte GERARD

Maxime DUQUESNOY est enseignant au Collège technique Saint-Henri de Mouscron (enseignement de promotion sociale), dans le cadre du CAP (certificat d'aptitudes pédagogiques). Mais il porte différentes autres casquettes au sein de son école, notamment celle de l'intégration du numérique dans les pratiques pédagogiques. C'est ce qui lui a valu de recevoir le titre de « *Digital Wallonia Champion* » de la Région wallonne, en décembre 2017.



Qu'avez-vous ressenti lorsque vous avez été élu ambassadeur wallon du numérique ?

Maxime DUQUESNOY : Une certaine fierté ! C'est une reconnaissance de mon travail, un coup de boost ! Une centaine de personnes ont reçu ce titre, représentant tous les secteurs allant de l'éducation au non-marchand, en passant par le domaine technologique et l'entreprise au sens large. Nous avons été sélectionnés sur base des actions menées dans le cadre de notre travail.

Vous avez donc été choisi parce que vous veillez à introduire les nouvelles technologies dans votre établissement ?

MD : Oui ! Dernièrement, j'ai rentré plusieurs projets « École numérique » pour l'enseignement de promotion sociale, et j'ai mené moi-même deux projets pédagogiques. Je suis, par ailleurs, aussi chercheur associé dans un laboratoire à

Paris, où je travaille sur l'usage du numérique par les enseignants.

Quel est votre rôle en tant que Digital Wallonia Champion ?

MD : Il est double. D'un côté, poursuivre ce pourquoi j'ai été choisi : développer le numérique dans l'enseignement, essayer d'innover, tester des choses et les partager aux autres. Et d'un autre côté, être le relai de la Région wallonne et de la politique de l'Agence du numérique pour faire connaître davantage les

actions menées, les outils à disposition...

Ce rapprochement entre le secteur privé et l'éducation m'a déjà ouvert des portes et apporté de nouvelles idées. Nous sommes invités à différentes manifestations, où on peut nouer des liens avec des personnes d'autres réseaux et niveaux d'enseignement, échanger sur nos pratiques. Cela m'a amené à découvrir et à tester de nouveaux outils dans ma classe et à renforcer ma collaboration avec d'autres enseignants.

En quoi est-il important d'intégrer les nouvelles technologies à l'enseignement ?

MD : En promotion sociale, cela permet de différencier les apprentissages en fonction de nos apprenants, qui ont des profils très variés. Ils peuvent être issus de l'enseignement supérieur ou secondaire, mais aussi n'avoir aucun diplôme ou seulement le CEB. Cela permet aussi de créer une certaine dynamique,

puisque'il n'est pas toujours évident de transmettre les informations aux personnes qui travaillent et qui doivent venir en soirée. Depuis quelques années, mon école mène des actions en e-learning pour donner la possibilité aux apprenants de mieux concilier travail, vie privée et reprise d'études.

D'une manière générale, les étudiants sont réceptifs à l'utilisation de ces technologies ?

MD : Souvent, en début d'année scolaire, il y a une petite appréhension quand on leur parle de cours en e-learning, d'accès à une plateforme, etc. Mais généralement, ces inquiétudes sont vite levées car les étudiants voient tout de suite, par exemple, la plus-value de pouvoir accéder à des exercices quels que soient l'heure ou le lieu où ils se trouvent.

Quels sont vos souhaits relatifs à l'usage du numérique dans les écoles ?

MD : Pour moi, il faudrait faire évoluer la formation des enseignants et favoriser la mise à jour des connaissances. On a tendance à croire que, puisque tout le monde a un smartphone ou un ordinateur, tout le monde sait les utiliser. Mais souvent, les bases ne sont pas acquises et il reste une grosse crainte par rapport aux nouveautés. Beaucoup de formations sont déjà trop pointues et ne tiennent pas compte de la réalité des écoles. Il faut revenir à la base, à ce dont les enseignants ont besoin au quotidien, avant de les faire évoluer vers autre chose. ■

Maxime DUQUESNOY tient également un site web qui propose diverses ressources en matière d'enseignement et de formation :

www.portaleduc.net

Éducation physique

Donner le goût du sport

Brigitte GERARD

On a (presque) tous vibré devant le magnifique parcours des Diables rouges au dernier Mondial. Avec des hauts et parfois des bas, les joueurs nous ont régales de leur beau jeu, mais aussi des valeurs qui sont au cœur du sport : respect, esprit d'équipe, abnégation... Valeurs omniprésentes aussi dans les cours d'éducation physique, et que les professeurs ont développées lors de deux journées de formation.



Photo : Brigitte GERARD

« Mes élèves me demandaient souvent de faire du foot, mais je n'étais pas assez outillée pour pouvoir proposer des exercices abordables et des séances structurées », raconte **Laurie BUCHET**, professeure d'éducation physique au Collège des Hayeffes à Court-Saint-Étienne. Cette jeune enseignante s'est inscrite au module « *Initiation au football en milieu scolaire* » proposé lors des journées de formation organisées par le CECAFOC¹ les 14 et 15 juin derniers, au Collège Cardinal Mercier et à l'Institut de la Vallée Bailly à Braine-l'Alleud.

23 formations différentes y étaient organisées à l'intention des professeurs d'éducation physique du secondaire. Parmi celles-ci : badminton, escalade, acrosport, athlétisme, baseball, tir à l'arc, disc-golf, mais aussi secourisme ou orientation. Environ 400 enseignants ont répondu à l'appel, et chacun devait choisir deux modules différents.

« Celui consacré au foot était une initiation pour les non-pratiquants ou pour débutants, qui a attiré une grande présence féminine, explique **Emmanuel VAN DER MAREN**, formateur à la Fédération du Football francophone. *Mes cours sont très ludiques mais aussi techniques, l'idée étant*

d'éviter tout ce qui a trait à la compétition. C'est l'amusement qui prime, ainsi que les valeurs à transmettre : l'esprit d'équipe, le respect de l'adversaire... Le rôle des enseignants sera ensuite de donner le goût du foot à leurs élèves ! »

Et c'est de bonne augure quand ils accrochent eux-mêmes à la discipline, comme c'est le cas de Laurie : « *Le cours était super ! C'est ce que je recherchais : des activités ludiques, des manipulations abordables, pour tous les niveaux, avec peu de monde en jeu et que l'on peut facilement pratiquer dans le cadre scolaire, avec des filles et des garçons.* »

Diversifier les activités

Ces journées, qui se sont déroulées sous le soleil et dans la bonne humeur, ont enchanté tout le monde, organisateurs et participants. « *Des professeurs sont venus transmettre avec enthousiasme leur savoir-faire, et tout le monde a pu profiter de moments d'échanges très conviviaux* », se réjouit **Emmanuel CHAUMONT**, responsable du secteur Éducation physique à la FESeC. La diversité des activités proposées a sans doute aussi attiré les enseignants, d'autant plus les jeunes qui sont friands de nouveautés : « *Avec mes classes, je fais un peu de tout, poursuit*

Laurie. J'aime sortir des sentiers battus, proposer des jeux, pour ensuite aborder les règles. Peu importe ce que l'on fait, il y a toujours des valeurs à transmettre : le fairplay, le respect de l'adversaire et des partenaires... »

Le professeur d'éducation physique peut effectivement proposer les activités qu'il souhaite en fonction, bien sûr, du matériel et des locaux disponibles. « *Dans le programme d'éducation physique, il n'y a aucune injonction à pratiquer telle ou telle discipline, rappelle E. CHAUMONT. On travaille en fonction des compétences à acquérir, et cela peut se faire aussi bien en badminton, natation, jogging... L'idée est aussi d'essayer de donner le goût de l'activité physique aux jeunes, d'améliorer leur condition physique. On peut y arriver en partant de leurs centres d'intérêt, en leur montrant une diversité d'activités, par le jeu, la réussite, l'effort consenti... Si les enfants y trouvent du sens, ils embrayent. Ils peuvent tout aimer, tant que leur professeur les y intéresse ! » ■*

1. Conseil de l'enseignement catholique pour la formation en cours de carrière



Et qu'en est-il du sport-études ?

Explications d'Emmanuel CHAUMONT, responsable du secteur Éducation physique pour l'enseignement secondaire :

« Dans l'enseignement catholique, six écoles secondaires organisent du sport-études en technique de transition, souvent à partir de la 3^e année : l'Institut de l'Enfant-Jésus à Etterbeek (basket), l'Institut Notre-Dame de Charleroi (basket), l'Institut Saint-Roch à Marche-en-Famenne (football), le Collège Saint-Servais à Namur (football), l'Institut Saint-Michel à Verviers (football) et l'Institut des Sacrés-Cœurs de Waterloo (hockey). Dans cette filière, les élèves se spécialisent dans une discipline, qu'ils pratiquent 8h par semaine. L'idée est de leur permettre de bénéficier d'une solide formation générale tout en leur laissant du temps pour vivre leur passion et progresser. Contrairement aux élites sportives, ils ne bénéficient pas d'aménagements d'horaires. Cela reste des cours d'éducation physique, donnés par des professeurs qui sont de préférence spécialistes de la discipline qu'ils enseignent. Et que ce soit en sport-études ou dans le cadre de l'option Éducation physique (8h de cours où l'on pratique diverses activités sportives), les enseignants doivent suivre le programme d'éducation physique, en abordant les quatre axes : la santé, l'expression, le sport et la sécurité. »

Les élites sportives, des élèves comme les autres

Brigitte GERARD

Comme avant eux Axel WITSEL, Thomas MEUNIER ou Nacer CHADLI, de nombreux jeunes s'inscrivent chaque année au Collège Sainte-Véronique à Liège pour pouvoir combiner leur pratique sportive de haut niveau et leur scolarité. **Christian MODAVE**, administrateur-délégué du groupe Sainte-Véronique et ancien directeur de l'école, nous explique les spécificités de ce projet qu'il a mis en place en 1999, et qui permet à nos élites sportives d'obtenir leur diplôme tout en exerçant leur passion.

En quoi consiste le projet du Collège Sainte-Véronique ?

Christian MODAVE : Nous proposons du sport d'élite, et non pas du sport-études (cf. encadré). Nous accueillons des jeunes qui sont sélectionnés par des fédérations sportives ou par des clubs, et qui sont reconnus comme élites sportives par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ils peuvent alors pratiquer tous leurs entraînements sportifs dans leur club, avec leur entraîneur et dans leurs infrastructures sportives, jusqu'à 4-5 fois par semaine, tout en ayant la possibilité de suivre à

l'école tous les cours d'un cursus normal. L'intérêt, c'est qu'à la fin du secondaire, ces élèves obtiennent leur CESS et peuvent ensuite suivre n'importe quelles études supérieures. La preuve avec Valentine DUMONT, championne de Belgique en natation, qui était aux Championnats d'Europe à Glasgow et qui a réussi son examen d'entrée en médecine !

Cela doit demander une fameuse organisation de la part de l'école...

ChM : Oui, c'est tout à fait particulier. La directrice-adjointe, Véronique URBIN-CHOFFRAY, se consacre entièrement à cette organisation. Il y a environ 170 élèves inscrits dans l'un des 14 sports que nous proposons : football, handball, volley, rugby, badminton, natation, karting, escalade... C'est chaque fois l'entraîneur du club qui fixe les modalités d'entraînement, et nous organisons les cours à partir de là.

L'école propose également des aménagements en matière d'évaluation. Si un jeune rentre d'une compétition internationale le mardi soir, on ne va pas lui mettre un examen le mercredi matin ! Il le passera à un autre moment, quand il aura pu récupérer les cours et étudier. C'est un véritable partenariat entre

l'école, la fédération sportive ou le club, le jeune, ses parents et l'internat libre du Cœur de Liège.

Cela semble porter ses fruits... Vous avez d'ailleurs accueilli plusieurs Diables rouges dans votre école ces dernières années !

ChM : Oui, six je pense... Mais c'est l'arbre qui cache la forêt ! Ces joueurs, WITSEL, CHADLI, MEUNIER, FELLAINI, ou CASTAGNE depuis peu, n'ont pas réellement besoin de leur diplôme... Le vrai succès de l'école, c'est pour tous ceux qui suivent ces entraînements en tant qu'élites sportives, et qui doivent arrêter à 18 ans parce qu'ils ne sont plus les meilleurs dans leur discipline ! Et même, celui qui est champion de Belgique ou d'Europe en badminton, que va-t-il gagner ? C'est toujours bien d'avoir un diplôme à côté !

Ces jeunes auront pu vivre de leur passion, se concentrer sur leur sport et auront appris à travailler, à s'organiser. Et ce n'est pas évident, ils doivent parfois gérer des mauvais résultats, des blessures, etc... Notre école se situe ici pleinement dans le projet de l'enseignement catholique : amener les jeunes au maximum de leurs possibilités ! ■

UDEL21 ne fait que commencer !

Bruno MATHELART et Géraldine VALLÉE

Si le programme UDEL21 promouvant la diversité culturelle et sociale s'est officiellement clôturé fin de l'année scolaire dernière, le projet ne devrait toutefois pas en rester là. Retour sur une expérience mise en place il y a 3 ans.

Octobre 2015. La FESeC¹ et le Service d'étude du SeGEC obtiennent un financement européen pour participer à un partenariat stratégique (Action-clé 2 du programme Erasmus+) avec des collègues de l'enseignement catholique flamand, les écoles de la ville de Vienne, une école slovène, une ONG tchèque et l'Université de Pérouse. Question de départ : comment faire de la diversité une richesse et une clé pour aider les écoles à améliorer les apprentissages et le vivre ensemble ?

Très vite, les premières réunions internationales permettent d'élaborer un cadre commun de référence autour des thèmes à approfondir : la multiculturalité, le multilinguisme, la question du genre et la différenciation pédagogique. Des outils pédagogiques sont ensuite créés et mis à disposition du monde éducatif. Pour ce faire, le comité de pilotage du SeGEC implique trois écoles sensibles à ces questions afin de relever les bonnes pratiques et rédiger des fiches pédagogiques. Le Centre scolaire Notre-Dame de la Sagesse de Ganshoren, l'Institut Saint-Jean-Baptiste de la Salle de Saint-Gilles et son implantation de La Trinité à Ixelles et l'Institut Notre-Dame de Joie de Bruxelles (enseignement spécialisé) se joignent ainsi au projet et constituent un consortium avec le SeGEC. Celui-ci obtiendra un autre financement européen (Action-clé 1 d'Erasmus+).

Dès septembre 2016, les directions et enseignants de ces trois écoles participent aux ateliers, formations, conférences et cours européens du projet UDEL21 dans chacun des pays partenaires. Des échanges ont trait aux systèmes éducatifs, à l'inclusion, à la lutte contre la

radicalisation, à l'intégration, à la pédagogie innovante (Universal Design for Learning), aux TICE², à l'art, à l'environnement, à l'évaluation alternative et à d'autres approches liées au bien-être et à la réussite scolaire.

UDEL21 commence une seconde vie !

Pour diversifier encore davantage l'offre d'outils, six autres établissements rejoignent le programme au sein d'un nouveau consortium intitulé « *La motivation des élèves passe par la mobilisation des acteurs* ». Il s'agit de l'Institut de la Sainte-Famille d'Helmet de Schaerbeek, des Instituts Sainte-Marie de Seraing et de Châtelineau, des Instituts Notre-Dame de Charleroi et de Philippeville, de même que le Collège du Christ-Roi d'Ottignies.

Un contact est ensuite pris avec la Haute École Léonard de Vinci à Louvain-la-Neuve, qui organise un cours sur la diversité pour ses futurs instituteurs. Ceux-ci effectuent leur stage dans des écoles DASPA³ et créent des valises pédagogiques. Une des enseignantes en charge de ce cours présentera ensuite l'initiative à la conférence internationale UDEL21 de Prague, valorisant ainsi le travail entrepris dans la formation initiale des enseignants.

Si on y ajoute les ateliers animés par Fatima AMKOUY, responsable de l'asbl Jeunes et Citoyens, lors d'une des formations internationales, on perçoit que le maillage de l'éducation à la diversité se renforce et intéresse de plus en plus d'éducateurs au sens large. À un point tel que cinq enseignants, dont un professeur de maths de la Haute École Galilée de Bruxelles, décident de devenir

formateurs pour le CECAFOC⁴. On peut se réjouir aussi du fait que les 85 outils disponibles en plusieurs langues – français, néerlandais, anglais, allemand, italien... – feront l'objet d'ateliers dans le cadre des formations FORFOR⁵ de janvier 2019, de même que d'autres sessions futures. La journée « *L'Europe en pratique* » du 29 novembre prochain, à Liège, donnera aussi l'occasion de présenter les résultats de ce projet.



Photo : Géraldine VALLÉE

Outils UDEL21

Les outils pédagogiques produits par nos écoles font principalement référence à la multiculturalité et à la différenciation. En voici les titres, parmi d'autres, qui témoignent de leur utilité : *Mon chemin jusqu'ici ; Gestion mentale : apprendre à apprendre ; Quand je relis, je dois faire attention à... ; Résumons ! ; Apprendre à apprendre « SQ4R » ; Stéréotypes ; Apprendre à comprendre une consigne ; Planification à la semaine ; Actions contre les tortures ; Café philo ; Girls day, boys day pour éviter les stéréotypes de genre dans le choix des études ou des professions ; Comment se socialiser en classe ; Apprendre à apprendre ; La mascotte de la classe ; Échange oral entre des écoles en Europe ; Se présenter à l'aide d'une carte mentale dans un contexte multiculturel.*

L'entièreté des outils est téléchargeable sur :

<http://udel21.webnebrat.triivial.cz/fr/metodiky.html>

La conférence internationale

de clôture d'UDEL21

se tenait du 24 au 26 mai dernier à Pérouse, en Italie



Ce qu'ils en disent...

■ For 25 years, I've been compelling myself to receive the pupil in his difference, welcoming him before transmitting him knowledge. My UDEL21 experience, based on European exchanges, legitimized my job and helped our school to implement a new dynamic thanks to the sharing of the tools within the whole pedagogical staff. *Depuis 25 ans, je me suis astreinte à recevoir l'élève dans sa différence, en l'accueillant d'abord avant de lui transmettre des savoirs. Mon expérience UDEL21, basée sur les échanges européens, a légitimé mon travail et aidé l'école à mettre en route une nouvelle dynamique, notamment grâce au partage des outils avec l'ensemble de l'équipe pédagogique.*

France DEWINTER, enseignante à l'Institut Saint-Jean-Baptiste de la Salle

■ A project linked to everyday life to prepare a better future ! After UDEL21, diversity, a reality in everyday life, has become a way of thinking, being and acting, a desire to share and apply again and again.

UDEL21 est un projet intimement lié à la vie de tous les jours, qui a permis de préparer un meilleur futur. Grâce à ce projet, la diversité, partie intégrante de nos vies, est devenue une vraie manière de penser, d'être et d'agir, ainsi qu'un désir de partager et de postuler encore et encore dans de futurs projets européens.

Dominique MIGEOT, enseignante à l'Institut Notre-Dame de Joie et future formatrice UDEL21

■ As the first project ever initiated by specialized education for an Erasmus+ project in BEFr, the challenge is taken up. Like ordinary teaching, we can now find our place in Education field. The job-shadowing, the sharing and the tools allowed us not only to share our skills, but also to expand them. The return to our school is exciting and inspiring. At a personal level, the use of English allowed me to dare, to assert myself and to master a former little-known language.

En tant que premier projet Erasmus+ jamais lancé par une école de l'enseignement spécialisé en Fédération Wallonie-Bruxelles, le défi était de taille. Tout comme les établissements d'enseignement ordinaire, nous avons trouvé notre place dans le domaine de l'Éducation. Le stage d'observation, les moments de partage avec les partenaires et la création d'outils nous ont permis non seulement de partager notre savoir, mais aussi de l'élargir. Le retour au sein de notre école a été excitant et inspirant pour tous. D'un point de vue plus personnel, l'utilisation de l'anglais m'a permis d'oser, de prendre confiance et d'améliorer mes connaissances de cette langue qui m'était peu connue.

Gratienne DELL'OMO, directrice à l'Institut Notre-Dame de Joie

■ Diversity is a real opportunity. It has a positive impact on learning. It makes us work on transitions, dare the change and have a flexible mindset. It is not about « how we differ », but « how we work together ».

La diversité est une réelle opportunité qui a un impact positif sur l'apprentissage. Elle nous permet de travailler sur la transition, d'oser le changement et d'avoir un état d'esprit plus flexible. Grâce à UDEL21, la diversité n'est plus perçue comme « de quelle manière sommes-nous différents », mais « de quelle manière pouvons-nous travailler ensemble ».

Anne L'OLIVIER, conseillère à la FESec, ancienne directrice du Centre Scolaire La Sagesse à Ganshoren

Si vous souhaitez, vous aussi, participer à un projet européen Erasmus+, contactez la Cellule Europe du SeGEC, qui peut se rendre dans votre établissement pour vous présenter les programmes en détail, vous aider à trouver des partenaires, ou vous soutenir dans la rédaction des candidatures et la gestion d'un projet.

Contact : cellule.europe@segec.be

1. Fédération de l'Enseignement secondaire catholique
2. Technologies de l'information et de la communication
3. Dispositif d'accueil des élèves primo-arrivants
4. Conseil de l'enseignement catholique pour la formation en cours de carrière
5. Forum des Formations du CECAFOC

École et citoyenneté : une enquête française

Anne LEBLANC

Le Conseil national d'évaluation du système français (Cnesco) a conduit une enquête statistique auprès de 16 000 collégiens et lycéens sur l'ensemble du territoire français intitulée « *Engagements citoyens des lycéens* »¹. Plusieurs volets de cette enquête seront publiés en 2018-2019. Le premier vise à connaître la réalité des attitudes, représentations et engagements civiques des lycéens en classe terminale.



En avril 2016, la Conférence permanente du Conseil de l'Europe des ministres de l'Éducation notait que les élèves de tous les pays membres de l'Union européenne bénéficiaient depuis plus de trente ans d'une éducation à la citoyenneté². Malgré cela, elle relevait l'augmentation de l'expression du racisme, de l'intolérance et de formes de radicalisation conduisant parfois à une violence extrême. Cette conférence pointait la difficulté d'évaluer les acquis d'apprentissage quand il s'agit de cette

éducation car elle comporte un volet « savoirs », mais également un volet « attitudes et comportements ».

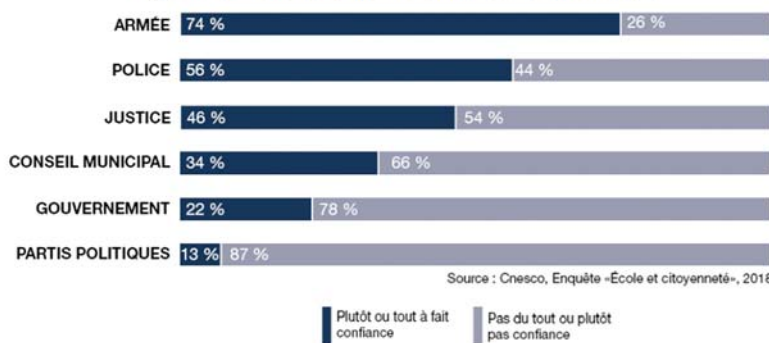
Il est donc très difficile de définir des normes de référence et des processus pour évaluer les acquis d'apprentissage dans ce domaine, et donc de mesurer l'efficacité de cette éducation. Le Cnesco, malgré cette difficulté d'évaluation, a décidé de lancer en 2018 un dispositif d'investigation scientifique ambitieux sur ce sujet : l'école remplit-elle sa mission de préparation des jeunes à leur rôle

de citoyens dans des contextes de crise politique de la représentation nationale, et de montée des extrémismes et des discours radicalisés ?

Une confiance faible dans les institutions

Nathalie MONS, présidente du Cnesco, explique que la défiance envers les institutions se développe avant l'âge adulte. Un quart des élèves de terminale n'ont pas ou ont peu confiance dans le système démocratique. 60% ont une confiance modérée, et seulement 13% d'élèves ont

Figure 1. Confiance des élèves de Terminale dans les institutions



fortement confiance. Plus inquiétant encore, une majorité de lycéens (61%) ont une confiance modérée dans leur capacité à participer au système démocratique, et un élève sur quatre ne s'estime pas du tout ou peu capable d'y participer.

Dans une même logique, 12% seulement d'entre eux s'engagent dans une organisation politique militante. Les garçons semblent plus attachés à ce militantisme (16% contre 9% pour les filles), et on constate un engagement plus fort dans les lycées professionnels (21%) et parmi les élèves issus de l'immigration de première génération (20%).

L'engagement : humanitaire et environnement

Après ce constat peu encourageant, l'enquête révèle l'adhésion des lycéens à des formes renouvelées de participation à la vie de la cité. Plus de 40% des jeunes déclarent une expérience d'engagement associatif dans l'humanitaire ou la défense de l'environnement. Ils souhaitent, par ailleurs, davantage s'orienter vers des engagements revendicatifs ponctuels, non affiliés (pétitions, manifestations, boycott de produits)³.

En la matière, il est notable de constater que les filles présentent un potentiel de mobilisation plus important que les garçons alors que, sur l'engagement politique, elles ont tendance à s'autocensurer et à moins envisager la possibilité de se présenter à une élection que les garçons (15% pour 25% de garçons).

L'engagement civique dans le cercle scolaire

Les opportunités d'engagement civique à l'école sont multiples (délégués, tutorat,

organisation de la Maison des lycéens, projets citoyens...), mais à peine la moitié des élèves y sont investis.

En ce qui concerne la fonction de délégué, 25% des élèves en ont eu l'expérience, mais on constate que plus d'un tiers des élèves « captent » ces postes sur plusieurs années. Ce cumul des mandats restreint donc de facto le nombre d'élèves qui en font l'expérience. D'autre part, ceux qui déclarent « avoir d'excellents résultats scolaires » y sont surreprésentés. L'élite scolaire truste donc ces fonctions. Mais 49% des élèves estiment que l'avis des délégués n'est pas pris en compte. L'école n'apparaît pas, pour les élèves, comme un lieu de débat où les adultes sont ouverts à l'expression de leurs opinions.

Une auto-exclusion de la participation citoyenne

Nathalie MONS insiste sur la nécessité de s'inquiéter d'une frange de la population scolaire qui ne manifeste aucun intérêt pour toute forme d'engagement. 4% d'élèves interrogés refusent tout engagement futur. Ce volet de l'enquête concernant les élèves qui ont réussi à « se hisser » en terminale, l'auteur estime qu'elle minore forcément cette partie de la jeunesse qui s'exclut ou se sent exclue de la vie de la cité. Les jeunes de ce groupe se retrouvent particulièrement dans les lycées professionnels, chez les garçons, et chez ceux ayant des connaissances civiques très faibles. Ces lycéens ont une forte défiance vis-à-vis des institutions et un sentiment d'impuissance à peser sur les affaires de la cité.

Autre inquiétude : le paradoxe des « excellents élèves »

Le groupe d'élèves déclarant avoir d'excellents résultats représente 7% de l'enquête. On l'a vu, c'est parmi ceux-ci que se recrutent les délégués de classe. Ils sont également bien représentés parmi les lycéens se chargeant du tutorat des plus jeunes.

Par contre, on constate un résultat paradoxal à leur sujet. Alors que plus les résultats scolaires progressent, plus la volonté d'engagement s'améliore, pour cette élite scolaire, les perspectives de participation civique s'établissent à des niveaux faibles comparables à leurs collègues qui disent avoir de mauvais résultats scolaires.

Comment expliquer ce comportement de mise à distance d'un engagement citoyen futur (vote, adhésion à un parti politique, bénévolat, actions de protestation) ? La chercheuse émet l'hypothèse du coût d'opportunité que représentent ces activités collectives pour des élèves tournés quasi exclusivement vers la compétition scolaire. Elle relève, par ailleurs, que d'autres recherches mettent en évidence que ces attitudes de mise à distance de participation à la vie de la cité et de la défiance dans les institutions se retrouvent également chez les adultes très qualifiés et appartenant à des catégories socioprofessionnelles supérieures.

Si les premiers éléments d'analyse ne surprendront pas les enseignants, ils s'inquièteront certainement de ces deux franges très différentes de la population scolaire qui adoptent volontairement une position de repli face à l'engagement citoyen. ■

1. www.cnesco.fr/fr/engagements-citoyens/
 2. *Vers un cadre de compétences pour la citoyenneté démocratique*, rapport (rapporteur : Jacques LEGENDRE), mars 2016
 3. Cette analyse confirme les propos d'Elena LASIDA dans la vidéo « *Démocratie et engagement* » lors de l'Université d'été 2018 - <http://enseignement.catholique.be> > Traces Université d'été

 [LUCE WILQUIN]


.....
Isabelle BARY
Les dix-sept valises
 Éd. Luce Wilquin, 2018

Ce qui importe, ce n'est pas la vie qu'on a reçue, mais la manière dont on la vit. Alicia ZITOUNI est ce genre de femme qui a tout pour aller mal. D'origine marocaine, elle est née en Belgique, mais ne se sent ni d'ici, ni de là-bas. Elle sillonne une vie chahutée et marquée au fer rouge par un environnement violent, enfermant, acculturé et soumis au diktat des hommes. Pourtant, Alicia rayonne. Elle transpire cet enchantement pour la vie qui permet de la traverser les bras grands ouverts, quel que soit le cadeau de naissance.

Lorsque Mathilde LAMBERT – jeune femme moderne qui a tout pour aller bien – décide d'écrire un roman inspiré par le destin étonnant d'Alicia, elle est loin d'imaginer que ce projet va bouleverser sa vie. En se glissant dans la peau de son héroïne, elle découvrira, au bout de sa propre plume, une manière d'appréhender l'existence aux antipodes de la sienne. Elle pénétrera les mondes invisibles des croyances et de l'imaginaire et se laissera porter par la grâce d'envisager le monde avec poésie. Elle comprendra enfin pourquoi, d'elles deux, c'est Alicia qui souriait le mieux.

Isabelle BARY tisse, dans son dixième livre, le portrait d'une femme aux origines métissées et au lourd passé qui gagne sa liberté en posant un regard particulier sur les choses de la vie. Elle a ce pouvoir de transformer les fardeaux de son existence en cadeaux. Et si nous étions tous dotés de cette force-là ?

CONCOURS

Gagnez 5 exemplaires de ce livre en participant en ligne, **avant le 17 octobre**, sur : www.entrees-libres.be

Les gagnants du mois de mai sont : Jacques GARDON, Paule GREGOIRE, Françoise PLOUVIER, Jean SILVESTRE et Julie TOMBOY

POÉSIE

La Maison des écrivains à Ixelles propose une rencontre avec quatre poètes dont **Jacques VANDENSCHRICK**, ancien directeur du Service d'étude du SeGEC. Nous reparlerons prochainement dans ces pages de son dernier ouvrage, *Livrés aux géographes*, paru aux Éditions Cheyne.

Cette soirée se tiendra le **jeudi 25 octobre 2018**, de 18h à 20h, et aura pour thème « Les territoires du poème ». Au menu : lectures et entretiens croisés avec Gérard PURNELLE, Corinne HOEX et Serge NUNEZ TOLIN. L'entrée est gratuite.

Maison des écrivains – AEB, chaussée de Wavre 150 à 1050 Bruxelles

SERVICE COMPRIS



ENTR'APPRENDRE

En 2015, la Fondation pour l'Enseignement lançait le projet *Entr'Apprendre*. Il s'agit de stages en entreprise pour les enseignants des écoles techniques et professionnelles qui leur permettent de vivre quelques jours dans la réalité des métiers qu'ils enseignent.

Ces stages ont pour objectif de faire découvrir ou redécouvrir aux enseignants les pratiques professionnelles exercées dans l'entreprise, actualiser leurs connaissances, leur faire prendre conscience des attitudes et des compétences attendues, ainsi que de donner du sens aux apprentissages scolaires et enrichir les exemples concrets qu'ils font passer auprès de leurs élèves pour illustrer les apprentissages.

Dès ce mois de septembre, une vingtaine d'entreprises partenaires offrent près d'une centaine de places de stage. Sur la plateforme numérique dédiée au projet *Entr'Apprendre* et créée par la Fondation pour l'Enseignement, vous trouverez l'offre des stages, des liens vers la présentation des partenaires, mais aussi des témoignages d'enseignants et d'entreprises.

www.entraprendre.be



CENTRALE DE MARCHÉS

La Centrale de marchés de l'enseignement catholique organise ces prochains mois **quatre « journées fournisseurs »**, dans chacun des diocèses.

Ces journées permettront aux enseignants, directions, personnel administratif et membres de PO de venir à la rencontre de la Centrale de marchés et de ses fournisseurs sélectionnés.

Une douzaine de fournisseurs seront à chaque fois présents pour rencontrer les personnes concernées par l'achat des fournitures et services. Des présentations thématiques sont également prévues. La première journée aura lieu à la Maison diocésaine de Liège, le **mercredi 21 novembre** prochain.

Infos et inscriptions sur :
<http://enseignement.catholique.be> >
 Services du SeGEC > Centrale de marchés

L'équipe de la Centrale vous attend nombreux à chacun de ces événements !

PASTORALE SCOLAIRE : C'EST REPARTI !

La bienveillance, un thème bateau et rebattu ? Peut-être. C'est qu'il semble nécessaire d'y revenir souvent. Les affiches de cette nouvelle année scolaire font le pari de traiter ce concept que chacun souhaiterait voir se concrétiser davantage au quotidien. Réalisées par l'élève **Lucas LINCÉ** de l'Institut Sainte-Claire à Verviers, elles mettent à chaque fois en relief un aspect de la bienveillance, faisant résonner entre elles une citation d'auteur et une citation biblique sur fond d'une image suggestive.

Thème de cette première affiche : « *La bienveillance ne renonce pas à l'exigence* »

Vouloir le bien de l'autre nécessite parfois d'oser se confronter à lui. Un professeur bienveillant n'est pas un professeur coulant qui ferme les yeux, mais une personne qui sait conjuguer compréhension et exigence. Le désir de connaître et de comprendre l'autre permet de tolérer ce qui aurait pu faire obstacle à une bonne relation. Il s'agit alors de s'ajuster dans le respect de chacun. Ceci vaut pour les professeurs comme pour les élèves.

Les pistes d'animation sont disponibles sur :

<http://enseignement.catholique.be> > Services du SeGEC > Pastorale scolaire

Le blog www.partaffiche.be est à votre disposition pour faire circuler des idées et des productions autour de ces affiches entre établissements.



Leonard FREED, Marche sur Washington, Washington DC, 1963 © Magnum Photos

MUSÉE JUIF DE BELGIQUE

Le Musée Juif situé à Bruxelles propose aux élèves du primaire et du secondaire des ateliers ludiques et interactifs afin de découvrir la culture et la religion juive ainsi que leurs points communs avec les autres cultures et religions, tout en s'amusant.

Ces workshops, conçus en partenariat avec le CEJI (Contribution juive pour une Europe inclusive), ont pour but de sensibiliser à la culture et au judaïsme, d'aider à reconnaître les préjugés et les comportements discriminatoires et à y faire face, mais aussi de contribuer à un environnement qui valorise le respect des différences culturelles et l'équité. De février à Pâques 2019, plusieurs classes du secondaire pourront aussi participer, au Musée, à une compétition inter-écoles de joutes verbales.

À noter aussi, une expo à découvrir dès le 19 octobre, consacrée à l'œuvre de **Leonard FREED** (photo ci-contre). Grand photographe engagé, il immortalise des moments-clés de l'histoire politique mondiale de la seconde moitié du 20^e siècle.

Plus d'infos : www.mjb-jmb.org

À VOS AGENDAS !

La rentrée académique de la Fédération de l'Enseignement de promotion sociale catholique se tiendra le **lundi 8 octobre** prochain, dès 18h15, à l'EPHEC à Woluwe-Saint-Lambert.

Thème : « *L'enseignement de Promotion sociale en Belgique francophone : les plus-values d'un enseignement spécifiquement dédié aux adultes* »

Participants à la table ronde : **Marie-Hélène SKA**, Secrétaire générale de la CSC, **Olivier WILLOCX**, Administrateur-délégué de BECI, et **Bernard VAN ASBROUCK**, Conseiller général au FOREM

Infos et inscriptions :

<http://webservices.segec.be/feprosoc/rentree>

ATTENTION, PASSAGE À NIVEAU !

Depuis plusieurs années, Infrabel, le gestionnaire du réseau ferroviaire, s'investit afin de faire prendre conscience du danger et des risques d'un comportement dangereux sur le domaine ferroviaire. La société constate une augmentation du nombre d'intrusions sur les voies et du nombre d'accidents aux passages à niveau. 16 personnes ont ainsi perdu la vie en 2017.

Parmi les actions de sensibilisation organisées par Infrabel, une vise plus particulièrement le jeune public et est axée sur la réalité virtuelle : « *The Floor* ». Il s'agit d'un podium vibrant pouvant accueillir jusqu'à 35 personnes, où les participants peuvent vivre une expérience d'intrusion sur les voies en réalité virtuelle.

Un cours sur la sécurité ferroviaire est préalablement dispensé aux participants, et leurs connaissances concernant les règles de circulation aux abords des passages à niveau sont ensuite testées.

Si vous souhaitez organiser cette action dans votre école, vous pouvez envoyer un mail à : railsecurity@infrabel.be

L'humeur de...

Stéphane VANOIRBECK

J'ai... presque vu un ours !

Au moment de la reprise du travail et de la rentrée scolaire, que garderons-nous de ces vacances qui se terminent ? Du soleil probablement, beaucoup de lumière et de ciel bleu. Et sans doute beaucoup d'images.

Si je dois garder une image, un sentiment de ces vacances, ce ne sera ni la beauté un peu froide et bien ordonnée d'Ottawa, ni la diversité ethnique de la très américaine Toronto, ni même l'accent chantant de Montréal, mais bien cette semaine passée au bord d'un lac, dans un chalet en bois perché sur la rive au milieu des arbres, sans wifi, sans internet... et même, sans réseau de téléphone !

Quoi de plus magique que de voir voler un colibri en prenant son café sur la terrasse, de surprendre un écureuil curieux en train de fureter dans le salon, ou de voir se lever le soleil à 5h30 du matin, dans ce silence absolu qui précède les premiers chants d'oiseaux...

Que dire aussi de cette soirée au coin du feu de bois – d'accord, harcelés par les moustiques –, sous la voûte céleste qu'aucune pollution lumineuse ne vient gâcher, avec au fond de soi, cette petite crainte ancestrale de ce qui pourrait se tapir dans le noir, au-delà du cercle de lumière... Raton laveur ? Renard ? Loup ? Ours ? Et quand soudain, on se rend compte que deux yeux jaunes luisent dans la nuit et



Illustration : Anne HOOGSTOEL

nous regardent fixement... Nous ne saurons jamais ce que c'était... et l'animal aura sans doute eu plus peur que nous !

Mais pas besoin d'attendre les vacances prochaines ! À l'heure où l'hypothèse d'un lien entre le bien-être humain et la nature est depuis longtemps admise, des recherches menées dans des domaines

d'étude aussi variés que la médecine, la psychologie, ou encore les sciences cognitives valident effectivement cette théorie. Alors, un midi, un soir, un prochain weekend, ou dès que vous le pourrez, enfiler vos bottines et allez vous promener dans un parc, une forêt, autour d'un lac... Et surtout, n'oubliez pas... d'oublier votre smartphone ! ■